LES COOPÉRATIVES AGRICOLES

DOSSIER pages 9 à 12

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 530 - 29 juillet 1978 - prix : 4 F

Les paysans contre le marché commun

les vacances c'est un peu LA LIBERTÉ

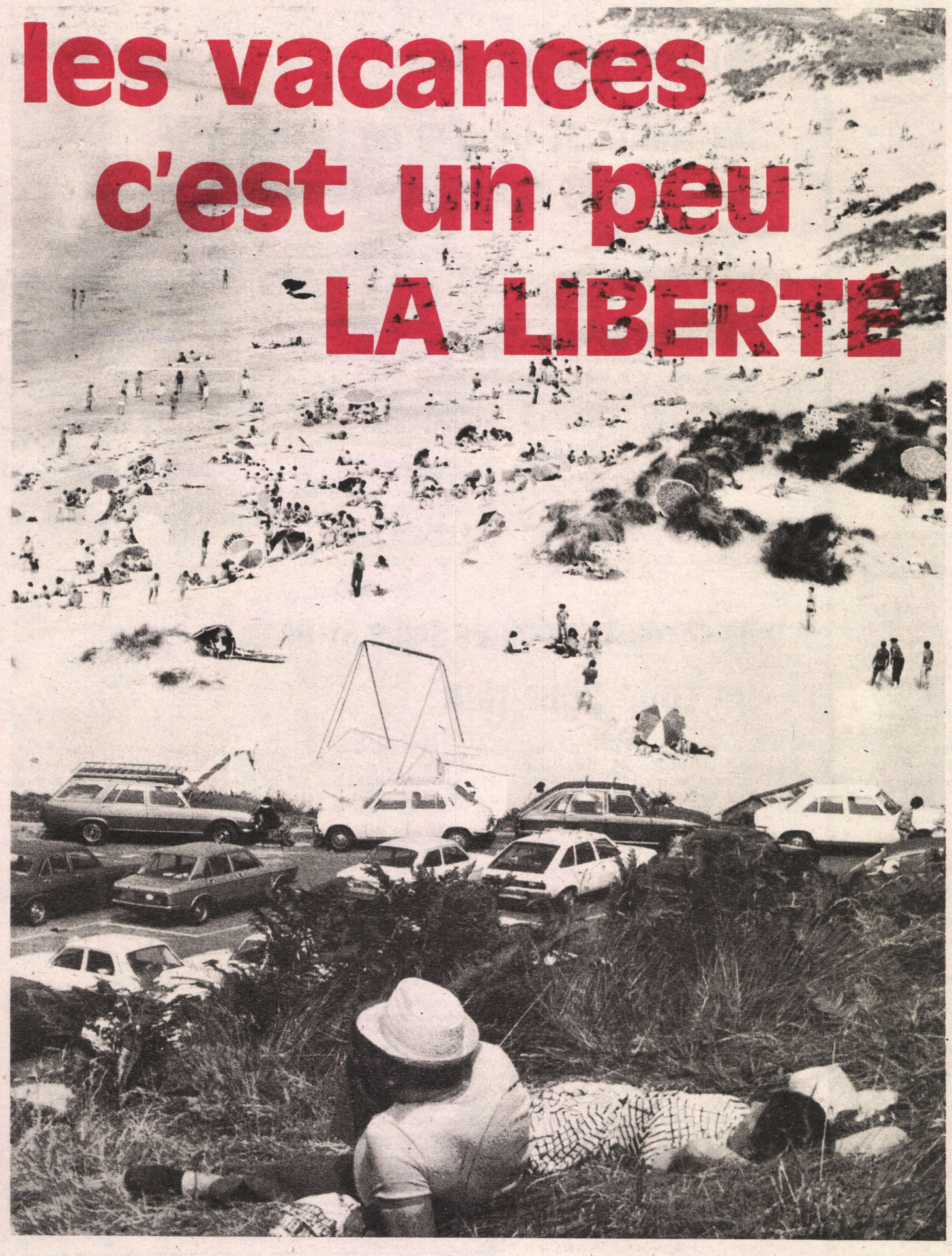

■ Amérique latine : les peuples votent les militaires disposent p.7

■ Portugal : la bourgeoisie à besoin de Soarès, jusqu'à quand ? p.6

■ Le bébé éprouvette : la technique progresse pas la civilisation p.3

SOMMAIRE

▶EN FRANCE

Page 4 :
— **En bref.**
Page 5 :
— **A propos de l'assassinat de Trotsky : les « révélations de** l'Humanité **ne sont pas des aveux.**
— **Le crime fait vendre...** Paris-Match.
— **La pollution spatiale et ses retombées.**
Page 13 :
— **Les gladiateurs du XX^e siècle.**
— **Les croupiers indélicats : la règle du jeu.**
— **Racket SNCF.**
Page 14 :
— **Dans les entreprises :**
● **La grève du zèle des aiguilleurs du ciel.**
● **Vénissieux : que l'air est pur du côté de Rhône-Poulenc - Sogève - Commentry (Allier) : une fermeture scandaleuse.**
Page 15 :
— **Les paysans inquiets de l'ouverture du Marché commun.**
— **688 licenciements dans le groupe SKF-France.**
— **A Béthune, un patron condamné.**
Page 20 :
— **Les caravanes de Lutte Ouvrière sur les routes de vos vacances.**

▶DANS LE MONDE

Page 6 :
— **Portugal : la bourgeoisie a besoin de Soares. Jusqu'à quand ?**
Page 7 :
— **Amérique latine :**
● **Les peuples votent et les casernes disposent.**
● **Bolivie ; Chili ; Pérou.**
Page 8 :
— **Le dollar en baisse : cela ne gêne pas Washington.**
— **Les procès en URSS : une preuve de faiblesse du régime.**

▶DOSSIER

Pages 9 à 12 :
LES COOPERATIVES AGRICOLES :
— **La coopération : entre le capitalisme et le socialisme.**
— **Ce qui pousse les paysans à se regrouper en coopératives.**
— **Pourquoi les coopératives échappent au contrôle des petits paysans.**
— **L'avis des paysans sur les coopératives agricoles.**

▶DIVERS

Page 17 :
— **Livres à emporter dans ses bagages.**
Page 18 :
— « Priez pour nous à Compostelle », **de Barnet-Gurgand.**
Page 19 :
— **Films :** Xica da Silva **de Carlos Diegues ;** Enquête à l'italienne **de Steno ;** Une femme dangereuse **de Raoul Walsh.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : **OMNI-PRESSES**
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

● Au procès des autonomistes bretons :

Un jugement sévère

Huit ans de prison, pour Serge Rojinski, considéré comme le leader du groupe des autonomistes bretons responsable d'une série d'attentats à la bombe ; sept ans, six ans, cinq ans et quatre ans, pour six autres inculpés ; deux ans dont un avec sursis et dix-huit et dix mois avec sursis pour les six derniers ; tel est le verdict prononcé par la Cour de sûreté de l'Etat à l'issue du procès des membres du FLB. Et il est lourd.

Il faut dire que dans son réquisitoire, l'avocat général recommandait au tribunal de **« frapper haut et ferme si vous voulez provoquer l'impact qui ouvrira les yeux à ceux-ci et en fera des hommes »**, et n'hésitait pas à demander, probablement comme pédagogie de choc, pas moins de vingt ans de réclusion.

La Cour de sûreté de l'Etat n'a pas suivi les recommandations de l'avocat général, mais elle a frappé durement les accusés sans tenir compte du fait que les treize attentats à l'explosif qu'on leur imputait n'avaient fait que des dégâts matériels.

Rappelons que l'autonomiste corse Simeoni, arrêté après les événements d'Aléria qui avaient causé la mort de deux gendarmes, avait été, pour sa part, condamné à cinq ans de détention dont deux avec sursis. Les circonstances étaient il est vrai différentes, mais elles ne justifient pas une telle différence de verdict. Au contraire, alors, pourquoi cette brutalité des peines qui frappent les accusés bretons que l'avocat général traita pourtant de **« gamins attardés »** ?

Parce qu'ils étaient Bretons ? Certainement pas. Mais plutôt parce qu'ils étaient isolés, sans appui, que leurs absurdes agissements n'avaient, tout comme leur procès d'ailleurs, suscité qu'indifférence. Les autonomistes corses, eux, bénéficiaient d'appui dans la petite bourgeoisie locale, désireuse de se tailler une place au soleil, et cette bourgeoisie corse avait directement ou indirectement des liens avec l'appareil d'Etat et notamment avec les gaullistes.

Les accusés du FLB, en dépit de toutes leurs déclarations sur la Bretagne opprimée, ne représentaient qu'eux-mêmes.

Et puis, il faut croire que les accusés du FLB ont payé aussi pour tous les autres — et notamment pour ceux qui ont détruit une partie du château de Versailles. Ils ont été condamnés pour faire un exemple et pour avertir tous les « terroristes » en activité (tel le Front national savoyard) ou en puissance, que l'Etat français ne tolèrera plus ce genre d'activités. Non pas qu'il craigne les autonomistes mais parce qu'il entend faire ainsi preuve de fermeté pour répondre aux vœux de l'électorat de droite.

Cette lourde machine de la Cour de sûreté de l'Etat jugeant quelques rêveurs déphasés évoque un marteau pilon mis en action pour écraser une mouche. C'est dérisoire. C'est aussi odieux.

L.P.

● Législatives partielles :

Un candidat unique de la majorité ou les gros sabots de Lecanuet

La rose période de la « décrispation » continue pour les giscardiens, au même moment où Chirac, dans une lettre à ses « compagnons » du RPR, rappelle ses raisons de faire la fine bouche devant la politique de Barre.

C'est Lecanuet, le président de l'UDF, qui fait donc au nom des giscardiens des propositions à Chirac, en prévision des élections législatives partielles qui doivent avoir lieu dans quelque temps, à la suite de l'invalidation par le Conseil constitutionnel des résultats de quatre circonscriptions.

Mais les propositions unitaires de Lecanuet — il s'agit de présenter dès le premier tour des candidats communs — se résument en fait à réclamer le soutien du RPR, puisque sur les quatre candidatures prévues seule l'une, celle de Christian de La Malène dans le 14e arrondissement de Paris, est une candidature RPR.

La démarche de Lecanuet peut d'autant moins apparaître crédible qu'elle vise, dans la circonscription de Nancy, à faire soutenir Jean-Jacques Servan-Schreiber par le parti de Chirac, ce qui consisterait pour l'ancien Premier ministre, non seulement à oublier les vieilles déclarations de JJSS contre « l'Etat-UDR », mais surtout à désavouer l'investiture que le RPR de Meurthe-et-Moselle a donnée unanimement à l'adversaire du président des radicaux, Claude Huriet (par ailleurs membre du PR giscardien).

Mais la cuisine électorale ne doit pas refroidir et c'est pourquoi l'UDF prend les devants pour tenter de faire attribuer à Chirac le rôle du mauvais coucheur, dans une majorité qui serait tellement unie, si cela ne tenait qu'au bon président Giscard !...

En cette période estivale, pas besoin d'aller à la mer pour voir les crabes s'agiter.

V.L.

9e circonscription de Seine-St-Denis :

Un coup pour rien

La candidate du Parti Communiste, Marie-Thérèse Goutmann, conserve le siège de député de la 9e circonscription de Seine-St-Denis après le second tour des élections législatives partielles qui se sont déroulées les 16 et 23 juillet.

Elle l'avait obtenu aux élections du 19 mars avec 116 voix d'avance sur le député gaulliste sortant, Valenet (RPR), permettant au Parti Communiste Française d'emporter ainsi l'ensemble des neuf sièges de députés du département de Seine-St-Denis.

En faisant annuler dans la 9e circonscription les résultats du 19 mars par le Conseil constitutionnel, en juin dernier, la droite comptait reprendre ce siège afin, comme l'a dit l'UDF, d' **« empêcher que la totalité de la représentation du département à l'Assemblée nationale ne soit entre les mains du Parti Communiste »**. 116 voix d'avance pour la gauche, c'était peu, en procédant à de nouvelles élections en pleine période de vacances, la droite tentait un coup de poker.

Mais elle a perdu : Marie-Thérèse Goutmann devance cette fois Valenet de 1.096 voix. Il faut croire qu'il y a plus d'électeurs de droite en vacances que d'électeurs de gauche. Ce qui s'explique facilement quand on sait que la majorité des travailleurs et de leur famille sont en congés en août seulement.

Ainsi, malgré les mauvais tours de la droite, la Seine-St-Denis reste, comme au 19 mars, représentée entièrement par des députés du Parti Communiste.

P.M.

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 120 F
pour une période de six mois : prix : 70 F

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix : 50 F
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour un période de un an : prix : 10 F
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

CI-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque au mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

LES VACANCES, C'EST UN PEU LA LIBERTÉ

PARCE qu'en ce dernier week-end de juillet, les vacanciers de juillet auront croisé sur le chemin du retour les vacanciers d'août pressés de prendre la route, tout le monde dans la presse, à la télévision, à la radio, dans les boutiques et les bistrots s'est empressé de parler de la « folie des Français ». Ils sont fous, ces Français, disent-ils. Non seulement ils partent — ou reviennent — tous en même temps, mais ils vont aux mêmes endroits ! Les campings de la Côte d'Azur sont surpeuplés, les plages polluées, les fruits et légumes hors de prix, l'eau potable insuffisante, mais ça ne fait rien, les vacanciers s'entassent un peu plus chaque jour, et en août, ce sera pire. Quant aux embouteillages, ils sont tels que l'on ne peut ni circuler, ni stationner, et Bison futé aurait frisé la dépression nerveuse !

Tout cela est peut-être vrai, mais c'est quand même trop simple de mettre cela sur le compte de la bêtise des gens ! Les gens qui se ruent en vacances ne sont ni fous, ni bêtes. Ils ont besoin et envie de vacances. Nous, les travailleurs, nous le savons bien. Nous avons besoin de vacances parce que nous vivons dans une société qui, elle, est folle et bête tout au long de l'année et qui l'est tout juste un peu moins en vacances. Nous n'avons choisi ni les dates de nos congés, ni leur durée.

Deux fois en vingt ans, le patronat a choisi pour désarmorcer les luttes sociales de donner une semaine de congés payés supplémentaire. On a calculé qu'une semaine de congés payés équivalait à une augmentation de salaire de 2 % ! C'est dire que cela ne coûtait pas cher aux patrons. D'autant moins cher qu'ils comptaient bien se rattraper en augmentant le travail, les cadences, la productivité.

Mais pour nous, les travailleurs, cela représentait un peu plus de temps pour vivre. Or, ce temps, on nous le vole tous les jours de la semaine, onze mois sur douze. On nous le vole pour mieux accroître les profits de ceux qui, aujourd'hui, méprisent les vacanciers moutonniers que nous serions. Mais ceux qui n'ont jamais passé des heures dans le train, le métro ou les bus, pour s'enfermer à l'atelier ou au bureau huit ou neuf heures chaque jour, sont bien incapables de comprendre que nous avons envie de vivre autre chose et autrement. Car, plus que tout, nous avons besoin de retrouver un peu de liberté. L'usine ou le bureau, ce n'est pas la liberté. C'est le contraire, c'est le règlement, les contraintes, la hiérarchie, toute cette oppression qui entoure le travail et les travailleurs.

Alors, oui, vivent les vacances ! Malgré la foule et la cohue, malgré les embouteillages et la fatigue. Vivent les vacances parce qu'elles donnent quand même une idée de la liberté, loin des chefs grands et petits.

Les vacances sont peut-être de la marchandise frelatée, car pas plus que le reste, elles n'échappent à l'avidité des marchands et des industriels. Mais, parce qu'elles sont une rupture avec la vie et l'exploitation quotidienne, parce qu'elles permettent d'autres échanges, d'autres contacts, elles sont pour nous comme un avant-goût de cette liberté et de cette société plus chaleureuse et plus humaine à laquelle nous aspirons tous et qu'il nous faudra construire.

Arlette LAGUILLER

LE BÉBÉ ÉPROUVETTE

LA TECHNIQUE PROGRESSE PAS LA CIVILISATION

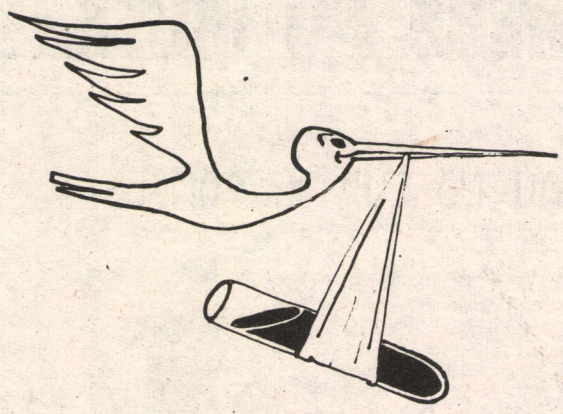

La naissance de Patricia Brown, le premier bébé-éprouvette, a été saluée par la presse comme une grande première scientifique. Pour les médecins qui ont consacré des années de recherches à cette réalisation, il s'agit incontestablement d'un succès.

Mais cet exploit, réalisé par deux médecins britanniques, répond davantage à un problème de société qu'il n'offre de perspectives pour le futur.

Bien sûr, on comprend que des couples qui ne peuvent avoir d'enfant en raison de la stérélité de l'un des partenaires, souhaitent néanmoins devenir parents. Le désir de porter son affection sur des enfants et de consacrer une partie de sa vie à leur éducation est une chose naturelle et légitime. Toutefois ce problème pourrait être résolu en adoptant des enfants abandonnés ou orphelins — ils existent par milliers dans ce pays, et par centaines de milliers ou par millions de par le monde. Pourtant l'adoption demeure un fait d'exception, du fait des institutions qui rendent cette procédure longue et difficile, et du fait aussi des couples en mal d'enfant, qui y répugnent souvent, victimes des préjugés véhiculés par la morale de cette société.

Comme si on ne pouvait élever un enfant que s'il est bien le sien, s'il est une reproduction fidèle des traits physiques et moraux de ses parents ! Comme si un couple ne pouvait aimer que les enfants qu'il a lui-même fabriqués !

Les milliers de petits enfants adultérins qui ont vécu et grandi en parfaite harmonie avec leur supposé papa témoignent qu'il n'y a là nul impératif de la nature.

De prétendus spécialistes affirment à grand renfort de démonstrations, ou plus prosaïquement au nom de la loi et de la morale, que les enfants ont besoin de leurs parents biologiques, parce que, disent-ils, c'est « mieux », ou parce que c'est « normal », ou bien encore parce que le « même sang » créerait des relations privilégiées. Il n'y a cependant rien là non plus qui soit un impératif naturel. Nombre de sociétés primitives élevaient collectivement les enfants et, jeunes et adultes, y trouvaient probablement leur compte.

Le problème, en réalité, est que la famille est un élément fondamental dans la société basée sur la propriété privée, et qu'il faut la préserver par tous les moyens, y compris les plus artificiels ! Ce qui importe, ce n'est pas de savoir comment, ni par qui, sera élevé l'enfant, mais de qui il aura le droit d'hériter. D'où un arsenal de lois fort complexe pour déterminer la « légitimité » d'un enfant, comme si c'était une marchandise étiquetée avec le nom du propriétaire. D'où les nombreux drames d'enfants élevés par des parents adoptifs et remis des années plus tard, sous la vigilance de la Justice, à leurs parents naturels, au mépris des souhaits des enfants eux-mêmes.

Les premières réactions suscitées par la naissance du bébé-éprouvette sont de ce point de vue bien significatives : alors que les scientifiques eux-mêmes précisent qu'il ne s'agit encore que d'une expérience exceptionnelle, les législateurs, eux, se penchent déjà sur le délicat problème de la légitimité d'enfants conçus grâce à des procédés artificiels selon que les spermatozoïdes appartiennent au père légal ou à un donneur artificiel, selon que l'ovule appartient à la mère ou à une autre femme... De quoi occuper les fervents défenseurs de la famille et de la propriété pendant de longues années !

Cette expérience réussie a peut-être fait progresser la technique, mais pas la civilisation. Le sens même dans lequel s'orientent les recherches des scientifiques relève simplement des préoccupations de notre société, préoccupations liées aux contraintes morales, aux préjugés.

Les scientifiques viennent au secours de la famille telle qu'elle existe, avec son cortège d'hypocrisie, de relations intéressées et de sentiments hostiles entre gens bien obligés de se supporter.

Elle est bien barbare cette société dans laquelle des parents considèrent les enfants comme leur « chose », leur propriété, lorsqu'ils leur ont donné naissance, tout en ne prêtant, par ailleurs, guère d'attention aux enfants des autres même s'ils sont abandonnés ou dans le besoin.

D'autres rapports entre les êtres humains sont possibles, mais ils ne pourront voir le jour que dans une autre société.

Hélène DURY

LES CRIMES DES AUTRES...

Kurt Lischka, ancien chef de la Gestapo pour la région parisienne pendant la dernière guerre, vient d'être inculpé par la justice ouest-allemande. Il a été, de 1941 à 1943, directement responsable de la déportation et de la mort de dizaines de milliers de juifs, c'est lui qui a ordonné la rafle du Vel'd'Hiv au cours de laquelle 13.000 juifs, hommes, femmes et enfants ont été arrêtés pour être aussitôt dirigés vers les camps d'extermination.

Devenu après la guerre un homme respectable, Lischka a dirigé au vu et au su de tout le monde une firme d'import-export, bien que condamné à mort par contumace par la justice française.

Ce n'est qu'aujourd'hui, 33 ans après la fin de la guerre, qu'il risque de passer en jugement en Allemagne, en vertu d'une convention judiciaire signée en 1975 entre la France et la RFA. Celle-ci en effet, autorise désormais la justice allemande à faire comparaître de nouveau ses ressortissants qui ont déjà été condamnés comme criminels de guerre à l'étranger.

Que cette convention permette aujourd'hui de débusquer, bien tard, quelques criminels de guerre qui vivaient bourgeoisement jusqu'alors, et que des individus comme Lischka soient contraints enfin de rendre des comptes, qu'ils soient obligés d'affronter les survivants ou les descendants de leurs victimes, c'est la moindre des choses Mais si l'on fait grand cas de ces criminels de guerre allemands, parce qu'ils sont les criminels de guerre du pays vaincu, pourquoi fait-on silence sur les crimes de guerre des vainqueurs ?

Et puis, quelle convention franco-vietnamienne, ou franco-algérienne permettra de juger ceux qui, dans l'armée française torturèrent et massacrèrent en Indochine ou en Algérie ? Ceux-là, la justice française ne les juge pas. Et ce sont leurs tristes exploits qui leur ont valu leur promotion.

Une réunion, près de Hambourg, de militants néo-nazis : ceux qui osent se revendiquer de criminels comme Lischka.

Hôpital de Creil : un scandale trop voyant

Le nouvel hôpital de Creil — 585 lits — qui devait ouvrir début mai, ne fonctionnera vraisemblablement pas avant le mois de septembre. Tout était pourtant prêt, les locaux terminés, le personnel embauché. Il ne manquait qu'une chose : les instruments chirurgicaux commandés trop tard. Pendant quatre mois, les installations seront donc inutilisables, et le personnel en chômage technique.

Cette situation paraît incroyable. Elle fait scandale parce que l'hôpital de Creil est neuf, et que sa mise en service est bloquée. Mais l'incurie est situation courante dans les hôpitaux, ainsi que la politique d'économie qui fait que le matériel manque en permanence. Les crédits insuffisants rendent aléatoires le remplacement, l'approvisionnement en ustensiles de toute sorte, aussi bien pour le matériel directement médical que pour le matériel destiné aux soins des malades. Mais dans les installations qui fonctionnent déjà, on fait durer le vieux, on raccommode, on bricole, on réutilise du matériel usagé. A Creil, ce n'était pas possible, alors l'affaire a fini, trois mois après, par se savoir.

GRIGOU-LES-BAINS

Quatre masseurs diplômés sur quarante qui dispensaient leurs soins aux curistes de la station thermale de Gréoux-les-Bains, voilà de quoi faire un joli scandale sur lequel a décidé soudain d'enquêter le ministère de la Santé... deux ans après que la Fédération française des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs ait dénoncé le fait !

Garagistes, jardiniers, cultivateurs, vendeuses embauchés comme auxiliaires médicaux — ce qui se fait partout —, ont ainsi pu pétrir les côtes des rhumatisants (avec une certaines efficacité, il faut croire, puisque le nombre des curistes est passé de 2.000 à 18.000 en quinze ans !), faire payer leurs talents comme kinésithérapeutes à prix d'or et les facturer à la Sécurité sociale, sans que l'administration n'y trouve rien à redire pendant des années ! C'est d'ailleurs sur ce dernier point, que le juge de Digne vient de demander une enquête de police afin de mesurer le préjudice financier subi par la Sécurité sociale.

Mais dans tout ça, quoi de vraiment étonnant, quand on sait que c'est sous l'autorité du même ministère de la Santé que des pratiques approchantes sont monnaie courante dans les hôpitaux ? Le personnel de service, les aides-soignantes, les élèves infirmières, ne sont-ils pas fréquemment appelés à donner des soins aux malades et à suppléer ainsi à l'insuffisance notoire des effectifs d'infirmiers diplômés ? Alors, quand l'exemple vient de si haut, pourquoi les villes d'eaux, dont la plupart des établissements sont aux moins d'intérêts privés, feraient-elles preuve de plus de scrupules envers les malades ?

Attentat contre le téléphérique : DANS LE VIDE !

Bien qu'il ait été revendiqué par le Front national savoyard — organisation dont personne n'a jusque-là entendu parler — on ignore toujours les motifs de ceux qui ont commis dans la nuit du 23 au 24 juillet l'attentat contre le téléphérique de l'Aiguille du Midi.

Acte de vandalisme gratuit, obscur règlement de comptes ou action à prétention politique ? Toutes les hypothèses sont permises. Mais quoiqu'il en soit, aucune motivation politique ne peut justifier un geste absurde qui a failli coûter la vie à de nombreuses personnes présentes dans la station au moment de l'explosion.

Mais en cette occasion, l'opinion publique a pu apprendre qu'une telle installation, comme d'ailleurs la plupart des aménagements touristiques et des stations de montagne, était la propriété privée du groupe Rothschild et que l'exploitation du téléphérique lui rapportait 20 millions d'anciens francs par jour.

Comme quoi, à la montagne comme ailleurs, tout s'achète et tout se vend, du moment qu'il y a des profits à faire !

LA BOMBE AU MUSÉE !

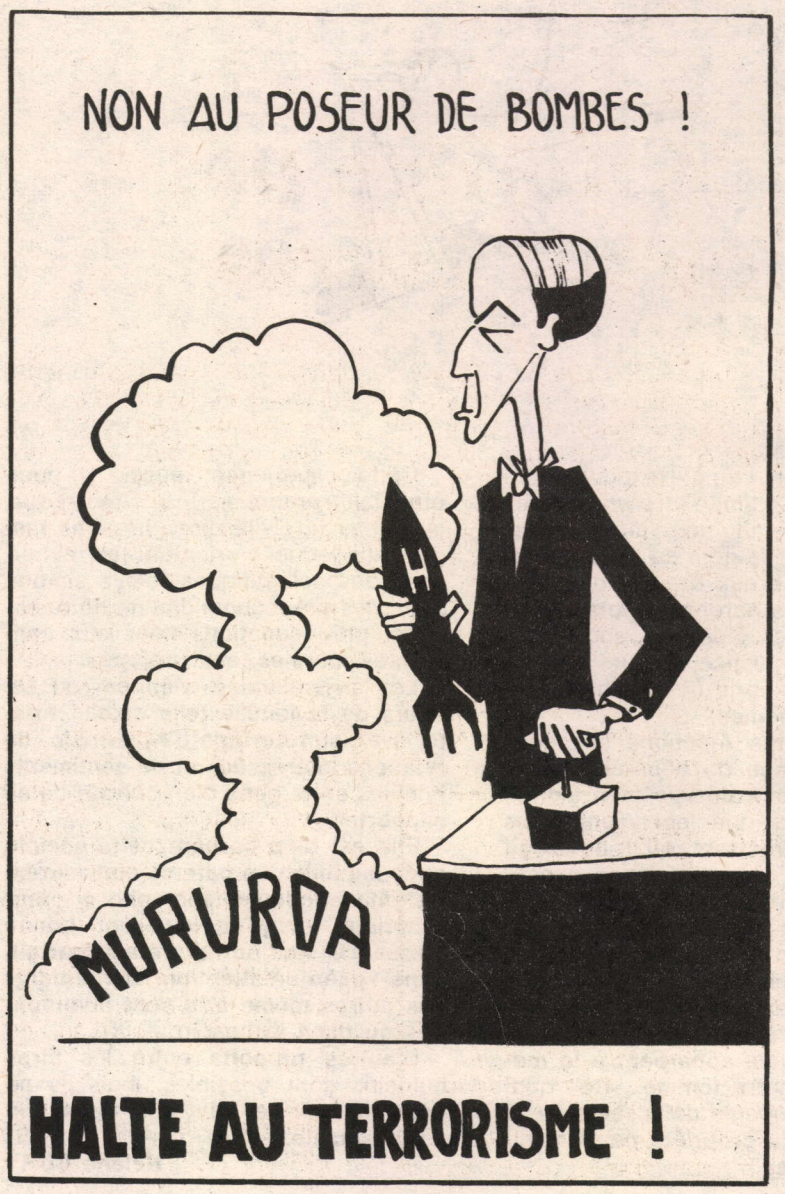

Un nouvel essai thermonucléaire souterrain aurait eu lieu à Mururoa dans le Pacifique, vendredi 21 juillet. Le gouvernement français n'a pas confirmé ni démenti, mais ses silences sont la règle depuis 1975.

Imperturbablement les militaires français continuent les expérimentations. La bombinette ne fait pas le poids face à celle des deux géants, mais là n'est pas le problème. Il s'agit pour l'état-major et le gouvernement de continuer à former des techniciens, de poursuivre la miniaturisation des charges pour équiper fusées, sous-marins ou bombardiers, bref de continuer à entretenir la force de frappe en matériel et en hommes, et ce dans un but unique, faire fructifier les profits de quelques constructeurs et trusts qui en vivent, le tout avec l'argent que l'Etat prend dans la poche des contribuables.

Et qu'importent les dangers que font courir ces marchands de mort à l'humanité. Le gouvernement français qui hier prétendait faire œuvre humanitaire au Zaire, semble n'avoir jamais entendu les cris de protestation de dizaines de pays contre ses essais nucléaires. Ces expériences, car tout le monde a en mémoire Hiroshima, sont honnies dans le monde entier.

La seule raison que sont capables d'entendre les gouvernants est celle de la force, celle qui les renverra eux et leurs bombes au musée des horreurs.

Ces hommes sont dangereux

Dans la nuit du samedi au dimanche 23 juillet, sur le parking d'un dancing de Saint-Symphorien-d'Oron (près de Vénissieux), un jeune homme de 18 ans, Pierre Thiers, était blessé d'une balle dans la tête et transporté dans un état grave à l'hôpital de Lyon.

Une balle dans la tête ! Pas une balle perdue, pas une balle tirée par des gangsters qui réglaient des comptes. Non, une balle très officielle, sortant d'un pistolet assermenté, celui d'un gendarme qui effectuait avec un comparse, un contrôle d'identité à la sortie du bal. Tentant de se soustraire à ce contrôle, Pierre Thiers aurait refusé de répondre aux sommations du gendarme. Cela suffisait pour que celui-ci n'hésite pas à se servir de son arme et vise pour tuer — car qu'espérer d'autre en tirant à la tête ?

Ce n'est ni la première ni la dernière fois, malheureusement, que des policiers ou des gendarmes jouent les cow-boys contre des passants, des jeunes ou des automobilistes qui n'obtempèrent pas assez vite. Non seulement ils ont la gâchette facile, mais ils visent pour tuer. Est-ce là le résultat de leur formation ; de leur goût personnel ; de leur fonction ; ou de l'impunité dont ils jouissent le plus souvent ?....

En tout cas, ces hommes-là sont des dangers publics !

A propos de l'assassinat de TROTSKY

Les "révélations" de l'« Humanité » ne sont pas des aveux

Les lecteurs de l'Humanité **viennent d'être informés en première mondiale d'un fait de taille : Trotsky a bien été assassiné par des agents de Staline sur ordre de celui-ci et du Komintern. C e t t e** «révélation» **comme l'appelle** l'Humanité **des 26 et 27 juillet concerne pourtant des faits qui se sont déroulés voici... près de 40 ans — exactement le 20 août 1940 — et sur lesquels il n'y avait plus grand-chose à « révéler » depuis longtemps.**

On le voit, l'Humanité **« colle » à l'actualité, elle qui pendant toutes ses années avait prétendu que Trotsky avait été assassiné par un** « illuminé », un « ancien trotskyste déçu ». **D'ailleurs, le quotidien du Parti Communiste Français ne va pas jusqu'à affirmer lui-même la chose ; il se contente de citer longuement les mémoires d'un ancien dirigeant du Parti Communiste Mexicain sans les commenter.**

On peut cependant se demander ce qui pousse le journal du PCF à renoncer, quant à l'assassinat de Trotsky, à la version des tueurs eux-mêmes, version qui a été celle de l'Humanité **pendant 38 ans. Ce n'est évidemment pas, comme l'explique ce journal, parce que Georges Marchais aurait reçu, lors de son récent voyage au Mexique, ce livre — intitulé** Mon témoignage **et abondamment cité par** l'Humanité **— que Marchais et la direction du PCF auraient été subitement « éclairés ». Voici des années et des années que des dizaines de livres, d'articles et même un film ont publiquement montré ce que le PCF feint de voir aujourd'hui seulement.**

Si certains demi-aveux sont bien tardifs, c'est qu'il a fallu attendre que toute une génération de dirigeants du PCF qui avaient directement pris part à ces événements soient morts ou retirés de la vie politique. En attendant, ces pseudos-révélations de l'Humanité **sont une nouvelle occasion pour le PCF de se désolidariser d'avec l'URSS où la bureaucratie, bien sûr, n'a jamais reconnu avoir commandé et organisé l'assassinat de Trotsky.**

Pierre LAFFITTE

Le crime fait vendre... " PARIS-MATCH "

Il ne sera pas dit que nous devrons partir en vacances sans notre petite dose de western made in France. Et c'est l'hebdomadaire **Paris-Match** qui nous la fournit en publiant une interview de l'ennemi public n° 1 Jacques Mesrine.

Ainsi, là où nos sagaces policiers ont échoué, une journaliste a réussi. Il est vrai que nos vaillants policiers avaient, eux, bien d'autres chats à fouetter ces derniers temps. Une partie d'entre eux étaient, sans doute, trop pris à expulser les grévistes de Flins, de Cléon, ou d'autres entreprises occupées. On ne peut être au four et au moulin.

Voilà donc Mesrine sacré héros, sinon de notre temps, du moins de notre été, si l'on peut parler de héros et si l'on peut parler d'été. Le voilà qui s'adonne au plaisir de l'interview journalistique, après avoir fait dans la littérature en publiant ses mémoires.

Et que nous apprend-il ? Qu'il avait bénéficié pour son évasion de la complicité d'un de ses gardiens. Qu'en fait, son odyssée se résume en un combat singulier avec les pandores, et que cette course-poursuite se termine à la grenade. Il affirme que son combat pour l'abolition des quartiers de haute sécurité dans les prisons rejoint en substance celui de la bande à Baader. Il se vante d'avoir attaqué la Société Générale parce que cette dernière lui avait intenté un procès à la suite de la publication de son livre et voulait capter ses droits d'auteurs. Il veut se présenter comme une sorte de Robin des Bois. Mais ce n'est pas parce que les gendarmes ressemblent aux voleurs dans cette histoire, qu'il faut prendre les truands et les braqueurs pour des justiciers.

Quant à **Paris-Match,** il a trouvé un feuilleton pour la période estivale qui vaut bien ceux que nous sert en cette période, la grande presse.

Un ministre à la mer

On ne se laisse pas abattre par la torpeur de l'été à l'Elysée. Ainsi, après quatre marées noires, Giscard vient de prendre une énergique décision en annonçant la création d'un comité interministériel de la mer, presque un ministère a dit la presse.

A défaut de redonner le moral aux pêcheurs bretons et de glacer d'horreur tous les pollueurs en eau trouble, voilà une mesure qui permettra au moins à notre président de se rappeler au bon souvenir de la France rassemblée au bord des plages.

Quant à l'heureux dirigeant de ce comité, Aymar Achille-Fould, il n'a peur de rien puisqu'il fut autrefois officier de marine et ministre des PTT. Il ne sera d'ailleurs pas complètement sur le sable puisqu'il disposera de 2,5 millions de francs de crédits pour protéger 4.000 kilomètres de côtes et les fonds marins qui vont avec. De quoi aller en petit maillot couper les rubans des remorqueurs chargés de faire la chasse au pétrolier et inaugurer en grande pompe les futures marées noires.

La pollution spatiale et ses retombées

Il y a quelque mois, la chute d'un satellite soviétique en Amérique du Nord avait fait grand bruit. Ces jours derniers, la presse s'est émue de l'annonce, semble-t-il sérieuse, du risque qu'il y aurait de voir d'ici quelque mois tomber vers la terre un engin spatial, américain cette fois.

La nouvelle est de taille — 80 tonnes ! — et concerne le célèbre Skylab, le laboratoire de l'espace américain où depuis 1973, date de son lancement, plusieurs équipes d'astronautes et notamment une équipe soviétique ont séjourné et travaillé. Les techniciens de la NASA, aux USA, ont annoncé qu'ils tentaient une ultime manœuvre — après l'échec de plusieurs autres — qui, si elle ne réussissait pas laisserait Skylab se rapprocher dangereusement de la Terre sans que l'on puisse garantir qu'il se désintégrerait complètement en entrant dans l'atmosphère.

Il est bien sûr difficile de se prononcer sur la validité du pronostic des spécialistes américains de l'espace. Par contre, cette affaire de « Skylab », après celle du satellite soviétique, attire l'attention sur le fait que les gouvernements américain, soviétique et quelques autres ont envoyé dans l'espace nombre d'engins ces dernières années sans vraiment se préoccuper de ce qu'il adviendrait de ceux-ci à cour ou moyen terme. Il est vrai que dans ce domaine, comme dans celui des centrales nucléaires par exemple, l'imprévision des gouvernements semble avoir été érigée en système.

Les seules retombées dont ceux-ci se préoccupent, ce sont les retombées immédiates, le prestige qu'ils peuvent espérer recueillir chaque fois qu'on envoie un satellite, des cosmonautes dans l'espace et le chauvinisme que peut développer cet exploit.

Quant à savoir si le boomerang une fois lancé ne reviendra pas frapper ceux qui ont applaudi à son lancement, cela semble être le cadet de leurs soucis.

P.L.

Monsieur le maire préfère les piscines

Dans le même temps où Giscard s'affirme décidé à sauver la mer, d'autres s'apprêtent déjà à passer aux actes en construisant des piscines où l'eau sera baignable.

C'est par exemple le cas de Bruno Coquatrix, propriétaire parisien de l'Olympia et maire de la station normande de Cabourg dont la décision de confier la réalisation de plusieurs milliers de logements de vacances à un promoteur provoque bien des vagues parmi les notabilités locales peu soucieuses de voir leur station envahie par le béton.

L'un des arguments invoqués par M. le maire est que les promoteurs construiront en même temps une grande piscine avec vagues artificielles, apport appréciable car lui ne se baignerait jamais en mer à Cabourg, il l'a dit sur les ondes... d'une radio périphérique. A défaut de mettre le pied dans l'eau, il y en a qui ont déjà mis la main sur le rivage.

Ça n'arrive pas qu'aux autres

Un camion-citerne transportant 30.000 litres d'hydrocarbures a été heurté par un autre poids lourd, mercredi 26 juillet, à Montpellier. Sous le choc, une brèche de cinq centimètres s'est ouverte sur le flanc du camion-citerne et deux mille litres de carburant, échappés d'un des réservoirs, se sont répandus sur la chaussée.

Cet accident survient juste après l'incendie qui aurait pu faire un désastre, le lundi précédent, sur l'autoroute entre Mulhouse et Besançon, d'un autre camion transportant en fraude, dissimulé sous des rouleaux de velours, 24 bonbonnes d'un gaz très dangereux, le tétrachlorure de titane.

Il n'a donc pas fallu attendre bien longtemps pour que toutes les affirmations prodiguées par les autorités françaises au moment de la catastrophe du camping de Los Alfaques, au sujet de la sécurité dans le transport des produits dangereux, reçoivent le plus flagrant démenti. **« Chez nous,** disaient-elles, **la réglementation est si stricte, les contrôles des citernes et transporteurs si fréquents et si sévères que de tels drames sont rigoureusement exclus ».** On voit aujourd'hui, ce qu'il en est.

Chez nous comme ailleurs, la rentabilité, la soif de profit passent avant la sécurité.

PORTUGAL : La bourgeoisie a besoin de Soares

La crise politique ouverte au Portugal par la démission des ministres CDS et la rupture de l'accord CDS-socialistes sont significatives à la fois de la fragilité du gouvernement Soares et du rôle des socialistes dans la vie politique.

JUSQU'A QUAND ?

Aux meetings populaires ont succédé les discussions de couloirs, et les manœuvres parlementaires.

Le Parti Socialiste est le premier parti du Portugal mais il n'a pas , à lui seul, la majorité au Parlement. Aucune majorité parlementaire ne peut cependant être mise sur pied sans son accord et sans sa participation. La simple arithmétique parlementaire contraindrait donc le PS à contracter des alliances ou au moins à s'assurer des neutralités bienveillantes. En fait, par accord tacite, tous les partis représentés au Parlement ont laissé, pendant plus d'un an, Mario Soares conduire un gouvernement socialiste homogène. Puis, la remontée de la droite dans le pays a trouvé sa traduction au plan gouvernemental par une coalition PS-CDS, le CDS, il est vrai, n'étant représenté que faiblement — trois ministres seulement dans le gouvernement Soares. Aujourd'hui, les ministres CDS veulent plus, ils ont exigé le départ d'un certain nombre de ministres socialistes, en particulier celui de l'Agriculture, accusé de faire preuve de complaisance envers les communistes. Soares ayant refusé, ils ont démissionné.

Soares se retrouve donc seul. Il ne veut toujours pas conclure d'alliance avec le Parti Communiste Portugais. Et il apparaît qu'il ne lui est pas possible de trouver des alliances sur sa droite : le CDS, semble-t-il, n'en veut plus, le PPD n' en veut toujours pas.

Soares a donc essayé de reconstituer un gouvernement socialiste homogène, mais le président de la République, le général Eanes, s'y est opposé. Le Conseil de la Révolution, une organisation militaire, héritée des institutions provisoires de 1974, mais dont la composition, à l'image de la vie politique portugaise, s'est profondément modifiée vers la droite, est appelé à donner son avis : garder Soares comme Premier ministre ou le destituer ? Pour le remplacer par qui ? En attendant de nouvelles élections ? A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Conseil de la Révolution n'a pas encore pris position.

En fait, Soares obtiendra peut-être un sursis. Car, si les partis de droite représentés au Parlement aspirent à conduire directement les affaires du pays, ils ne peuvent se passer du PS, au moins au niveau parlementaire. Et surtout, dans le domaine social, la présence d'un socialiste à la tête du gouvernement est, pour la bourgeoisie portugaise, le garant que la politique d'austérité sera appliquée sans trop de remous, sans protestation populaire organisée.

C'est que, tout en renforçant chaque jour davantage la domination sociale et économique de la bourgeoisie dans le pays, Soares reste encore — mais pour combien de temps ? — aux yeux des travailleurs, un homme de gauche, un socialiste qui veut le bonheur du peuple dans la démocratie. Il jouit encore d'un incontestable consensus social, consensus obtenu grâce à l'appui tacite du Parti Communiste Portugais. Tant que ce consensus existera, tant que son prestige de socialiste ne sera pas laminé par les effets de la politique d'austérité, Soares restera utile à la bourgeoisie.

Mais, le problème pour Soares est qu'en menant cette politique, il prépare lui-même les conditions de son éviction. D'une part parce qu'il renforce la bourgeoisie et les partis de droite qui relèvent de plus en plus la tête, d'autre part parce qu'il compromet son crédit auprès des travailleurs.

Et le drame pour la classe ouvrière portugaise, c'est qu'en ayant placé sa confiance dans un homme de gauche qui, par toute son action, prépare le retour de la droite, elle peut se trouver démoralisée et sans perspectives quand cela se produira, légalement ou par la force. Car les apprentis dictateurs et les nostalgiques de Salazar ne manquent pas au Portugal.

Colette BERNARD

IRAN : La police mitraille la foule

Une nouvelle fois, la police du Shah a tiré sur la foule. Et cette fois encore, le bilan est lourd, très lourd puisque, démentant les affirmations, les déclarations officielles qui minimisent les faits, la Ligue pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran fait état de 250 morts au moins dans la ville de Machad Selon des témoins, la police aurait tiré à la mitraillette sur la foule des manifestants, provoquant un véritable massacre.

Mais cette nouvelle tuerie, qui vient après de longs mois de répression marqués par des manifestations qui, périodiquement, apportent leur lot de victimes, montre que la dictature iranienne a de plus en plus de mal à s'imposer.

Car ce ne sont plus quelques notables qui s'opposent au Shah, mais la population entière, lasse de la misère, lasse des exactions d'une police omniprésente et omnipuissante. La population qui, malgré le lourd tribut en vie humaine que lui fait payer la répression, n'hésite pas à chaque fois à affronter les forces de l'ordre.

Et le fait que ces manifestations se fassent sous la houlette de chefs religieux, qu'elles coïncident souvent avec les dates du calendrier religieux, n'y change rien. Le régime est vomi. Vomi au point que la hiérarchie religieuse elle-même lui a retiré son soutien.

Il ne reste plus comme appui au régime que sa police à l'intérieur. A l'extérieur, il ne lui reste plus que l'appui des gouvernements qui ne voyaient dans le Shah qu'un souverain moderne, ouvert aux techniques modernes — entendez par là qui était prêt à acheter des émetteurs-télé, des **Concorde,** ou des équipements militaires sophistiqués.

Il ne lui reste plus que l'appui du tuteur américain qui voyait jusqu'alors dans le régime un gendarme efficace dans cette région du globe, oubliant par ailleurs les atteintes aux droits de l'homme dont Carter se fait pourtant le sourcilleux défenseur lorsqu'il s'agit de l'URSS.

Pour l'instant, ce soutien permet au Shah de tenir et de se maintenir — par le sang, et la torture. Jusqu'à quand ?

Jean-Pierre VIAL

MOYEN-ORIENT : Dérisoires manœuvres d'un semblant de négociations

Le président égyptien Sadate vient d'annoncer le renvoi de la délégation militaire israélienne qui se trouvait au Caire depuis plusieurs mois. Cette délégation était devenu au fil des jours le seul contact officiel permanent entre les gouvernements égyptien et israélien.

Venant après l'échec du sommet de Leeds et le geste de Begin déchirant symboliquement au même moment, devant le Parlement israélien, un bout de papier figurant les propositions égyptiennes, cette nouvelle péripétie apparaît comme la réponse de Sadate à l'intransigeance du Premier ministre israélien.

En fait, les deux parties ont actuellement pour préoccupation principale de s'adresser aux représentants de l'impérialisme américain qui parraine en sous-main les discussions. Sadate tente d'obtenir de leur part un geste d'approbation en répétant que « l'expansionnisme de Menahem Begin est le seul obstacle à la paix », *tandis que de l'autre côté ce dernier affirme qu'il ne cédera à aucune pression.*

Mais toutes ces manœuvres apparaissent bien dérisoires face à l'absence dans ce semblant de négociation des représentants des principaux intéressés, les Palestiniens eux-mêmes.

Pierre VERNANT

Le FMI ordonne l'austérité

Au terme d'une enquête qu'elle vient d'effectuer à Rome, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) fixe au gouvernement italien les conditions d'un éventuel prêt d'un milliard de dollars. Elle précise dans ces conditions **« que les salaires devront croître à un rythme inférieur à l'augmentation de la productivité ».**

Le FMI, qui est l'organisme monétaire qui est tenu en mains par les principales puissances capitalistes, n'y va pas par quatre chemins. Il donne aux dirigeants italiens comme directive de faire payer les travailleurs, mais n'exige pas que les capitalistes rognent sur leurs profits. Rien d'étonnant dans tout cela. La seule chose remarquable, c'est que cela soit dit crûment, ouvertement.

Mais l'Humanité du 27 juillet qui rapporte l'information, et s'en indigne à juste titre, oublie de rappeler que les recommandations du FMI vont exactement dans le même sens que la politique du Parti Communiste Italien qui, devançant les vœux de l'organisme monétaire international, prêche l'austérité aux travailleurs italiens.

Amérique Latine

Les peuples votent et les casernes disposent

Les élections organisées par les deux régimes militaires en place au Pérou et en Bolivie ont, dans le même temps, toutes deux donné une majorité de gauche mais avec des résultats différents. Si à Lima, les militaires au pouvoir depuis dix ans ont provisoirement décidé de respecter le verdict des urnes qui a porté l'opposition en force à l'Assemblée constitutante ; à La Paz, l'armée sortie des casernes a finalement imposé son candidat à la présidence comme successeur du dictateur précédent.

Dans un cas, un régime militaire qui fait mine de composer avec des civils — pour combien de temps ? — dans l'autre un général qui succède à un autre de par la force des chars venus au secours d'urnes truquées : la situation du Pérou et de la Bolivie figurent aujourd'hui les deux alternatives qui se présentent aux régimes militaires de ces pays, parmi les plus pauvres d'Amérique Latine, qui oscillent entre la dictature militaire ouverte et de courtes périodes où les urnes laissent entrevoir la profondeur du mécontentement populaire.

Ces pays ne disposent pas de la richesse minimum qui pourrait permettre à une bourgeoisie nationale suffisamment forte de mettre un peu d'huile dans les rouages des antagonismes sociaux. Pour tenir en respect la classe ouvrière, pour faire face à la masse misérable des paysans et même aux simples revendications démocratiques de la petite-bourgeoisie des villes, les possédants sont contraints de faire appel à l'armée. Seulement les dictateurs s'usent eux aussi à occuper sans discontinuer le devant de la scène. Et pour peu que le tuteur nord-américain souhaite pour des raisons de politique étrangère un ravalement démocratique de la façade de ces dictatures qui les rende un peu plus présentables sur la scène internationale, la mise sur pied d'une consultation électorale venant légitimer le pouvoir des généraux devient souhaitable.

C'est ce qui vient de se passer successivement au Pérou et en Bolivie. Mais s'il est au pouvoir des dictateurs en uniforme d'empêcher durant un temps les contradictions sociales de s'exprimer en proscrivant les grèves et en pourchassant les manifestations, ils ne peuvent pas supprimer ces antagonismes sociaux. Les généraux, à supposer même qu'ils en aient l'envie, seraient dans l'impossibilité de tirer le pays du gouffre de la misère et d'aller contre les lois économiques qui ont le visage rapace des financiers de New York et des grands trusts qui pillent ces pays.

Ces élections, si elles ne sont pas trop truquées donnent donc la majorité aux partis libéraux exprimant les revendications et les illusions de la petite-bourgeoisie et aux partis de gauche et d'extrême-gauche en particulier dans ces pays où comme au Pérou et en Bolivie, la classe ouvrière dispose de fortes traditions de lutte et d'organisation.

De telles périodes, durant lesquelles la dictature militaire desserre un tant soit peu son étreinte ne peuvent être que transitoires. Car Carter, le représentant des industriels et des banquiers américains, a peut-être la main sur le cœur quand il déclame sur les droits de l'homme et les beautés de la démocratie, ce n'est pas pour autant que ses maîtres cessent d'étrangler l'économie de leurs colonies d'Amérique Latine.

Pierre VERNANT.

● Bolivie

Une main dans l'urne et l'autre sur la gâchette

L'état-major de l'armée bolivienne avait pourtant pris toutes les précautions possibles afin d'assurer la victoire de son candidat aux élections présidentielles, le général Juan Pereda : occupation des bureaux de vote, disparition des bulletins au nom des candidats de l'opposition dans certaines villes de province et de nombreux villages, urnes bourrées, tout avait été prévu et réalisé, sinon avec doigté, du moins avec une précision toute militaire.

Il faut croire cependant que les généraux boliviens et leurs aides de camp sont plus à l'aise dans les opérations de maintien de l'ordre que dans l'organisation d'élections, même truquées car le général Pereda tout en organisant de façon éhontée, visible, la fraude à grande échelle, n'a obtenu que 50,3 % des voix. Ce qui aux yeux de tous, constitue un échec.

Il était donc manifeste que le véritable vainqueur de ces élections était l'opposition dont les candidats ont obtenu la majorité dans les grandes villes du pays et en particulier le candidat de centre-gauche Hernan Siles Suazo, arrivé en tête à La Paz.

Toute l'opération ayant lamentablement tourné court, Banzer, le général-président-dictateur en titre depuis sept ans, proposa même de rester en place six mois de plus, le temps de recommencer des élections. Pereda et ses partisans ne l'entendirent pas de cette oreille. Le 21 juillet, Pereda qui avait rallié l'essentiel des troupes du pays s'asseyait dans le fauteuil de la présidence que Banzer avait finalement dû lui céder.

Quant au Département d'Etat américain, qui était, paraît-il, fort désireux de voir la mise en place d'un régime démocratique en Bolivie, il aurait **« déploré »** les méthodes de Pereda. Cela ne doit pourtant pas être interprété comme des menaces : le nouveau président bolivien est peut-être un fraudeur et un putschiste mais il a infiniment moins à craindre de l'Etat américain et de la CIA que s'il était régulièrement élu et de gauche...

Pierre VERNANT

● Pérou

Une liberté surveillée

Le gouvernement péruvien a décrété, le 22 juillet dernier, l'amnistie pour tous les condamnés politiques et le rapatriement, aux frais de l'Etat, de tous les exilés.

Les militants d'opposition, dont Hugo Blanco, qui avaient été expulsés en Argentine dernièrement, puis en Suède, ont donc pu rentrer librement dans leur pays.

Ces mesures, en fait, font suite aux résultats des élections à l'Assemblée constituante qui viennent de donner en particulier une dizaine de députés au FOCEP (Front ouvrier - paysan - étudiant dont fait partie Hugo Blanco) qui étaient visés par la répression.

En décrétant l'amnistie, le gouvernement militaire a décidé de leur permettre de siéger à l'Assemblée constituante qui doit se réunir le 28 juillet et qui est destinée à mettre en place, d'ici un an, un gouvernement civil.

Le gouvernement militaire a donc choisi pour l'instant de jouer le jeu démocratique... mais les mesures d'amnistie et les élections à l'Assemblée constituante ne doivent pas faire oublier que le Pérou se débat dans de multiples difficultés, que l'inflation frappe sévèrement les couches populaires... et que ceux qui viennent de prendre ces mesures de libéralisation sont les mêmes qui, il y a un mois, réprimaient sauvagement la grève générale provoquant la mort de vingt-quatre personnes.

Anne SEVILLE

● Chili

Leigh limogé

Le 24 juillet, le général Gustavo Leigh, commandant en chef de l'armée de l'air et membre de la Junte militaire chilienne a été destitué.

Ce général est apparu, ces derniers temps, comme plus ou moins opposé à Pinochet, et c'est à ce titre qu'il a été considéré par la Démocratie Chrétienne comme un appui sur lequel elle pourrait compter pour amorcer un retour aux institutions d'avant le coup d'Etat de septembre 1973.

A l'occasion, en particulier, du référendum du 4 janvier dernier, organisé par Pinochet pour tenter d'obtenir un verdict populaire qui le soutienne lui — et lui seul —, des dissensions sont apparues entre les membres de la Junte. Leigh, ainsi que l'amiral Merino s'étaient élevés contre ce qu'ils considéraient comme un abus de pouvoir personnel de la part de Pinochet.

Depuis, Leigh a été ostensiblement absent des cérémonies officielles, et a déclaré à un journal italien, qu'il serait favorable à un **« retour à la normalité démocratique »**. En réalité, Leigh semble être surtout en désaccord... sur la part de pouvoir que s'accorde Pinochet dans le régime.

Et même si, aujourd'hui, certains veulent voir en Leigh l'image du dictateur « plus libéral », on ne peut pas oublier qu'il fut et qu'il reste l'un des fers de lance de cette dictature sanglante, l'un de ceux qui organisèrent la répression contre les organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière chilienne. Les locaux de l'armée de l'air, fief de Leigh, résonnent encore des cris des torturés...

Seulement, même parmi les protagonistes de la dictature, l'absence de démocratie est de rigueur. Et Pinochet n'est pas décidé à tolérer les initiatives des autres membres de la Junte, surtout lorsque celles-ci viennent de ceux qui ne se sentent pas liés éternellement par les crimes commis en commun !

Viviane LAFONT

Pinochet, et à sa gauche, le général Mathei, qui prend la place de Leigh : des généraux passent, la dictature reste. (AFP)

Le dollar en baisse :

Cela ne gêne pas Washington

Quelques jours après la conférence au sommet des grandes puissances capitalistes à Bonn, le dollar est à nouveau en baisse : par rapport au franc suisse et au yen japonais, il est tombé à son plus bas niveau jamais atteint (1,77 FS, soit 4,40 F français le 24 juillet). Si le sommet de Bonn avait pour but de mettre fin à la crise monétaire, il faut croire que les spéculateurs sont bien mal informés et n'ont pas lu les déclarations optimistes des dirigeants occidentaux, ou bien que ces décisions ne leur apparaissent guère dignes de confiance !

Mais s'il est clair que la réunion des septs « grands » à Bonn a été bien incapable de remédier à la crise économique et monétaire, cette nouvelle chute du dollar, pas plus que les précédentes, est loin d'être une mauvaise affaire pour les Etats-Unis face à leurs concurrents : elle équivaut à une dévaluation de fait et leurs produits seront plus concurrentiels face à ceux de l'Allemagne ou du Japon.

Le secrétaire américain au Trésor, parlant des projets de système monétaire européen, a rappelé que pour son gouvernement il n'était pas question de vouloir limiter les fluctuations entre les monnaies européennes et le dollar. Les capitalistes US n'entendent nullement renoncer aux avantages pour eux du système actuel qui leur permet d'exporter leur chômage et leur inflation chez les autres.

Jean HAINAUT

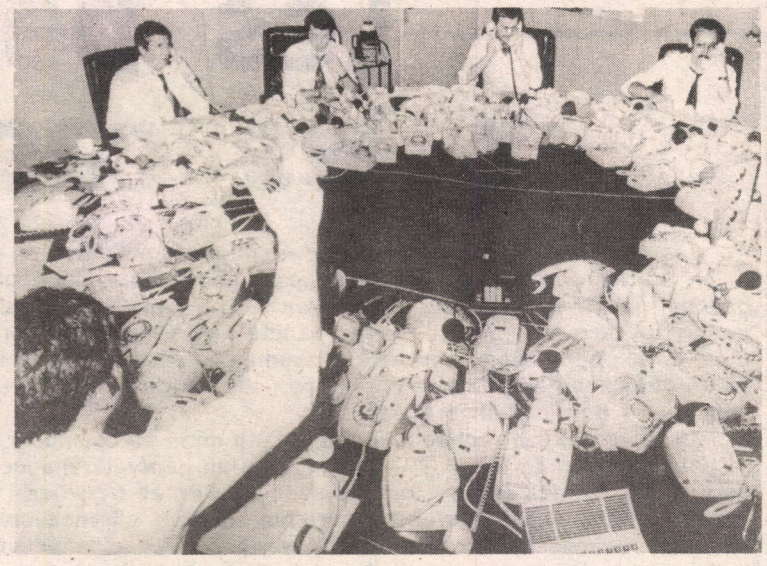

Les courtiers de Francfort : quand la bourse s'enfièvre, le dollar baisse mais les profits augmentent. (AFP)

Les procès en URSS :

UNE PREUVE DE FAIBLESSE DU RÉGIME

Mme Maria Slepak, inculpée avec son mari pour avoir déployé le 1er juillet une banderole sur son balcon, où était écrit : « *Laissez-nous rejoindre notre fils en Israël* » a été condamnée à trois ans de prison avec sursis. Son mari, le militant juif Vladimir Slepak, a été condamné lui, il y a quelques jours, à cinq ans d'assignation à résidence en Sibérie Orientale, à quelque 6.000 kms de Moscou.

En fait, depuis plusieurs mois, si l'Union Soviétique remplit les colonnes des journaux, c'est le plus souvent sous la rubrique judiciaire.

A peine un procès est-il terminé qu'on apprend qu'un autre se prépare ou qu'un opposant vient d'être arrêté. Et rien n'indique, pour l'instant, que cela doive s'arrêter. On aurait même plutôt l'impression que les dirigeants du Kremlin ont décidé de faire taire physiquement les opposants les plus en vue, non seulement en Russie même mais aussi dans les autres républiques de l'Union. C'est ainsi que, ces derniers mois, plusieurs procès ont eu lieu en Ukraine, dans les Pays Baltes et en Géorgie.

Les autorités moscovites préparent-elles ainsi, à leur façon, les futurs et proches Jeux Olympiques de Moscou en plaçant sous les verroux tous ceux qui auraient pu essayer de profiter de la présence de la presse et de sportifs du monde entier dans la capitale soviétique pour donner un écho élargi à leur protestation contre le régime ?

Ou bien s'agit-il, en condamnant les dissidents, de frapper de terreur, d'effrayer une partie de la population plus large que l'intelligentsia habituellement remuante, partie de la population qui prêterait une oreille attentive aux critiques et protestations des Sakharov, Orlov, Guinzbourg ou Podrabinek ?

Rien n'indique cependant que la contestation en URSS dépasse les cercles étroits d'une fraction de la société soviétique limitée aux intellectuels et à quelques privilégiés du régime.

En tout cas, la continuation des procès signifie que le régime ne peut toujours pas permettre un quart de siècle après la mort du sanglant Staline, la moindre liberté de presse, de réunion, de parole ou de circulation des gens et des idées, ni même la simple revendication de ces libertés. Et pour ne pas pouvoir tolérer cela de la part d'intellectuels peu nombreux, sans moyens et sans grands liens avec la population, il faut croire que le régime s'estime bien peu sûr de lui.

Pierre LAFFITTE.

Le prix du pétrole fixé en "panier" de monnaies

Le 22 juillet, les experts des pays pétroliers de l'OPEP réunis à Londres se sont prononcés pour la fixation du prix du pétrole non plus en dollars mais en un « panier » de monnaies diverses.

Si elle se confirmait, une telle décision obligerait les Etats-Unis — mais aussi tous les pays importateurs de pétrole — à payer leur pétrole relativement plus cher à l'avenir. Le prix du pétrole étant exprimé en dollars, comme celui-ci, il baisse en effet constamment. Les réajustements de prix décidés de temps à autres par les pays producteurs depuis 1973 n'ont fait que compenser partiellement cette baisse.

Mais aucune décision ne sera prise avant le 16 décembre prochain, date de la prochaine réunion des ministres des pays de l'OPEP.

En fait, les Etats-Unis n'ont pas grand-chose à craindre de l'OPEP, dominée par l'Arabie Saoudite, elle-même complètement sous la coupe des USA et qui a toujours refusé de léser leurs intérêts : premier exportateur mondial, pouvant facilement augmenter sa propre production si besoin est, elle a toujours réussi à faire plier les autres pays producteurs.

Jean HAINAUT

Les non-alignés :

Du mythe à la réalité

Les ministres des Affaires étrangères d'une centaine d'Etats « non-alignés » se sont réunis à partir du 25 juillet à Belgrade en Yougoslavie.

Mais s'il est vrai que ces pays ont en commun le sous-développement et la misère, ils n'ont certainement pas en commun leur « non-alignement » sur l'un ou l'autre des deux camps. Peut-on en effet qualifier de non-aligné Cuba dont les liens avec l'Union Soviétique sont patents ? Peut-on qualifier de non-alignés l'Arabie Saoudite ou le Panama qui sont ouvertement liés à l'impérialisme américain ou encore le Maroc qui intervient, lui, pour le compte de l'impérialisme français, sans parler de l'Empire centrafricain, du Venezuela, du Pérou ou du Brésil ?

Il n'existe plus depuis bien longtemps, ce « non-alignement » proclamé en 1955 à Bandoeng par les dirigeants des pays qui, derrière Chou En-laï et la Chine Populaire, prétendaient trouver une « troisième voie » entre l'impérialisme et l'URSS. Et ils sont tous, aujourd'hui, alignés sur l'un ou l'autre camp. La seule différence entre ces pays est que certains passent aisément d'un camp à l'autre. Mais ce n'est pas du non-alignement, c'est, au contraire, le résultat des pressions qu'exercent l'un et l'autre camp et c'est surtout le produit du sous-développement.

Ces pays pauvres, à l'économie bouleversée par l'exploitation coloniale, réduite à reposer sur un ou deux produits d'exportation, n'ont pas d'autre choix que de se trouver à tout prix un client pour leurs produits, un fournisseur en matière d'aide technique ou militaire, quitte, pour cela, à se soumettre, au moins provisoirement, à sa volonté politique.

Mais il n'y a pas de troisième voie possible pour ces pays dans un monde divisé en deux blocs antagonistes. Il n'y a qu'une faible marge de marchandage, quand la situation internationale le permet. Ce qui est le cas depuis plus de vingt ans.

Ces pays qui se proclament à tort non-alignés sont bien incapables de dégager une politique commune, car chacun ne vise qu'à défendre ses propres intérêts nationaux. Le mythe du non-alignement traduisait en fait un espoir, celui de l'affranchissement de la domination impérialiste, mais il ne peut y avoir d'affranchissement de l'impérialisme que par la révolution socialiste mondiale. Ce que ne souhaitent évidemment, ni les USA... ni l'URSS, ni les régimes actuels des pays prétendument non-alignés.

Michel DECAEN

La coopération : entre le capitalisme et le socialisme

En 1976, d'après la Confédération française de la coopération agricole, on dénombrait en France plus de 16.000 organismes coopératifs qui regroupaient 2 millions d'adhérents (pour 1.250.000 exploitations agricoles), un même agriculteur pouvant être adhérent de plusieurs organismes.

Les coopératives agricoles touchent tous les secteurs du monde agricole. Cela va des coopératives qui s'occupent de l'achat et de la vente des produits agricoles et alimentaires et de produits nécessaires à l'agriculture, à celles qui s'occupent de l'insémination artificielle en passant par les CUMA (Coopératives d'utilisation du matériel).

Des traditions communautaires qui remontent à plusieurs siècles

L'idée de la coopération entre paysans n'est pas née, en France ni ailleurs, avec le mouvement coopératif moderne. Le mouvement coopératif moderne a été le fruit du capitalisme.

Par contre, la paysannerie avait de longue date connu différentes formes de communauté. Ce qui dément ceux qui ne voudraient bien retenir de la paysannerie que son « individualisme ancestral ».

A l'époque de la féodalité, le four, le moulin ou le pressoir des villages étaient utilisés collectivement. Cette solidarité s'affirme comme le moyen le plus efficace de faire front aux aléas de la production et aux famines.

Car les techniques agricoles sont très rudimentaires. A la fin du Moyen Age, c'est l'époque de l'assolement triennal (rotation des cultures sur trois parcelles, celle non cultivée étant la jachère). Or pour que ce système soit viable, une discipline collective librement consentie est indispensable de la part des paysans pauvres.

Cette entente entre paysans pauvres s'effectuait dans le cadre de la communauté villageoise, qui réunissait l'ensemble des chefs de famille du terroir.

Ces derniers réglaient la répartition des parcelles, mais exigeaient parallèlement le droit de vaine pâture sur l'ensemble du terroir (le droit pour tous les éleveurs de laisser paître leur bétail sur les parcelles en jachère).

Une telle organisation des paysans ne pouvait être maintenue par le capitalisme. Et lorsqu'il commencera à s'introduire dans les campagnes sous des formes diverses, il se heurtera à ces tendances communautaires. Ainsi, les propriétaires terriens ont dû mener des combats très anciens contre ces formes d'organisation communautaires.

Bien sûr, aujourd'hui, il n'y a pas grand-chose de commun entre les coopératives agricoles modernes et les communautés villageoises du Moyen Age. Mais les traditions communautaires dans les campagnes avaient permis de développer un état d'esprit dont les coopératives agricoles bénéficièrent pour se développer.

Les trois domaines de la coopération

Selon leurs champs d'application, on peut distinguer trois sortes de coopératives agricoles : les coopératives agricoles intervenant au niveau de la production, celles qui interviennent au niveau de la commercialisation, celles enfin qui interviennent dans la fourniture d'approvisionnements et de services.

Au niveau de la production, on dénombre environ 4.000 GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun) dans lesquels des agriculteurs mettent en commun, en tout ou en partie, leurs terres, leur outillage, leur travail pour produire selon un plan d'ensemble et des méthodes communes. Ces GAEC sont, sur le plan légal, de création récente, puisque prévus par la loi d'orientation agricole d'août 1960, ils ont été mis en place par la loi du 8 août 1962.

Au niveau de la commercialisation, on dénombrait en 1976 (chiffres de la CFCA - Confédération française de la coopération agricole) 4.300 organismes coopératifs réalisant l'achat et la vente de produits agricoles et alimentaires et de produits nécessaires à l'agriculture.

Au niveau de la fourniture d'approvisionnement, on comptait, toujours en 1976, 8.000 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dans lesquelles des agriculteurs se groupent pour acheter en commun le matériel dont ils ont besoin.

Les coopératives n'ont d'ailleurs pas connu dans chacun de ces trois secteurs le même développement.

Mais si, à l'origine, l'organisation communautaire des coopératives favorisait les petits, dans le cadre de la société capitaliste, les coopératives agricoles n'ont pas échappé à la mainmise du capital.

C'est ainsi que nombre de coopératives, lorsqu'elles sont devenues rentables d'un point de vue capitaliste, ont été dominées de l'intérieur par les plus gros paysans — voire par une administration incontrôlée — et, de l'extérieur, par le grand capital des banques, du négoce et de l'industrie ; c'est en particulier le cas des coopératives de transformation.

Mais, malgré cette évolution de la coopération agricole, il est fréquent que les paysans essaient de s'associer localement, et les révolutionnaires ne peuvent que soutenir ce type d'initiative qui développe un comportement collectif dans une agriculture communautaire.

Il reste que cette évolution inévitable des coopératives dans le cadre d'une économie de marché, se fait au détriment des petits paysans qui souffrent de la transformation de certaines coopératives agricoles en véritables entreprises capitalistes. Les révolutionnaires se doivent d'être solidaires de tous les agriculteurs qui combattent les grosses sociétés coopératives, que ce soit sur la vente des produits ou sur le fonctionnement démocratique des coopératives, et notamment sur le respect du principe : « Un homme, une voix ».

Ce soutien des révolutionnaires est d'autant plus nécessaire que nous pensons que la coopération agricole connaîtra un essor jamais vu jusque-là avec le pouvoir des travailleurs. Bien sûr, avec le pouvoir des travailleurs, ce sera aux paysans de décider eux-mêmes de la forme d'organisation : collective ou individuelle. Nous pensons que les paysans saurons voir eux-mêmes où leurs intérêts seront le mieux défendus et choisir en toute liberté, contrairement à la caricature stalinienne qui, en URSS, a imposé par la force aux paysans, en utilisant toute la violence des appareils de répression de se regrouper en exploitations collectives.

Dans la société actuelle, les paysans n'ont pas les moyens de choisir réellement, de mesurer où sont représentés leurs intérêts : ce qu'ils font, ils le font sous la contrainte des lois du marché capitaliste.

Au contraire, l'Etat ouvrier

donnera aux paysans les moyens de choisir réellement. Et, pour permettre justement ce choix, l'Etat ouvrier essaiera de favoriser le développement de l'agriculture associative. Car c'est évidemment sous cette forme que l'utilisation des produits de l'industrie pour l'agriculture — machines, engrais, moyens de transport — est socialement le plus rentable et permet à la terre de produire plus et à moindre frais.

Démocratique, l'Etat des travailleurs placera les organismes de crédit agricole sous le contrôle des petits paysans, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui où ce sont les trusts agro-alimentaires et les plus gros paysans qui sont entendus des Caisses du Crédit agricole. La coopération rendra justement les paysans mieux à même d'exercer leur contrôle sur la politique de crédit. L'Etat ouvrier pourra aussi développer cette autre forme de crédit, aisément contrôlable, qu'est la mise à la disposition des agriculteurs de matériel agricole en tout genre.

Une collaboration étroite entre les organisations ouvrières et les associations paysannes permettra à celles-ci d'adapter les produits de l'industrie pour l'agriculture aux besoins des travailleurs de la terre, de même que de mieux contrôler leur qualité et leur prix.

Enfin, la suppression des parasites qui, aujourd'hui, occupent tout le secteur de la distribution, et le développement des coopératives de consommateurs, mettront fin au vol à grande échelle qui se pratique aujourd'hui à la fois sur le dos des petits paysans et des consommateurs des villes. Là encore, la coopération agricole offrira aux paysans une garantie en rompant leur isolement face à ceux qui achètent leurs produits.

Ce qui pousse les paysans à se regrouper en coopératives

En France, jusqu'à la moitié du XIX° siècle, les paysans vivaient surtout de leur propre production. Ce qu'ils produisaient en plus de leur consommation servait à payer les différents impôts. La part vendue au marché était infime.

Mais dans le régime capitaliste, on ne produit pas pour les besoins de sa propre consommation, on produit pour vendre. Les paysans se sont retrouvés alors de plein-pied dans la société capitaliste.

A partir du moment où le marché ne reste plus local, tous les produits des paysans leur échappent ; il n'y a plus de contrôle possible. Tant qu'ils vendaient au marché, les paysans pouvaient voir, comparer, juger et ajuster leurs prix, mais du jour où il fallut vendre pour la ville, le contrôle s'avéra quasiment impossible.

Et à partir du moment où les produits leur échappent, les paysans sont soumis à tout un tas de parasites.

Au début, pour la vente de leurs produits, les paysans étaient confrontés à une foule de collecteurs, de courtiers, d'intermédiaires qui n'étaient pas eux-mêmes des capitalistes, mais qui représentaient une force tout de même plus concentrée que la multitude de petits producteurs. En outre, ils étaient les seuls en contact direct avec les paysans pour leur accorder des avances sur leurs futures récoltes, et ils pouvaient donc exiger des intérêts élevés.

Tant que seule une faible part de la production était commercialisée, la position de faiblesse des paysans pour vendre leurs produits ne pouvait remettre en question leurs conditions d'existence, puisqu'ils avaient produit eux-mêmes l'essentiel de leurs moyens de subsistance.

L'essor du capitalisme est venu miner cette situation. A la fin du XIX° siècle d'abord, l'introduction de nouvelles méthodes de culture exigeait l'utilisation d'engrais, les progrès techniques avaient permis d'accroître la production, les besoins des paysans en produits manufacturés augmentaient.

Les paysans isolés qui tentèrent d'utiliser des engrais étaient désarmés face aux escroqueries de certains commerçants qui leur vendaient des produits contenant parfois davantage de gravats que de principes actifs.

Tout cela va pousser les paysans à s'associer. Une des premières formes de regroupement fut d'acheter en commun des engrais. Parallèlement, à l'autre bout de la production, les paysans vont aussi s'associer pour la vente de leurs produits afin de s'opposer aux fraudes et à la spéculation. Il y eut ainsi vers 1880 un premier développement des coopératives agricoles.

La nécessité de s'associer se manifesta aussi avec l'introduction des machines.

C'est après la Deuxième Guerre mondiale qu'eut lieu une nouvelle phase du bouleversement technique entraînant une rapide modernisation de l'agriculture : en vingt-cinq ans, le nombre de tracteurs passa de 60.000 à 1,3 million, la consommation d'engrais fut multipliée par dix. Il y eut alors un développement des coopératives, notamment pour l'utilisation du matériel qui, de plus en plus sophistiqué et coûteux, ne pouvait être acheté par des agriculteurs seuls. C'est aussi à ce moment qu'on vit les coopératives étendre leur sphère d'activité à la transformation des produits agricoles et à leur commercialisation.

Vu le prix du gros matériel agricole (comme cette moissonneuse-batteuse), les paysans sont bien obligés de l'acheter en commun s'ils veulent se le procurer et ne pas dépendre des gros propriétaires.

Un développement spectaculaire : Les coopératives d'achat et de commercialisation

C'est dans le secteur de la commercialisation que le développement des coopératives a été le plus spectaculaire. Dans le domaine des céréales, en 1975-1976, 72 % de la production de blé, 68 % de celle d'orge et 62 % de celle de maïs ont été commercialisés par 550 organismes coopératifs ou SICA, représentant au total 72 % de la capacité totale de stockage. Dans le domaine des produits laitiers et du lait : 850 organismes commercialisent 47 % des produits laitiers (56 % du lait de consommation, 50 % du beurre, 33 % du fromage, 51 % des poudres de lait et 35 % des yaourts). Dans celui du vin, 1.195 organismes vinicoles traitent 50 % du vin commercialisé, et 42 % de la production totale, tandis que 105 distilleries coopératives traitent 65 % des vins et marcs distillés. Dans le secteur des fruits et des légumes, 420 organismes assurent la collecte et la commercialisation de 40 % des fruits frais, de 30 % des légumes frais et de 30 % des pommes de terre, et 63 conserveries coopératives traitent 20 % des fruits de conserve et 30 % des légumes de conserve. Enfin pour le bétail et la viande, 196 organismes traitent 50 % de la viande de porc, 46 % de la viande préparée en abattoirs industriels, mais seulement 15 % de la viande de bœuf et 18 % de la viande de mouton.

Ce développement spectaculaire des coopératives agricoles dans le domaine de la commercialisation et du traitement des produits s'est aussi traduit par un important mouvement de concentration des entreprises coopératives. En 1972, 350 organismes coopératifs (moins de 10 % du nombre total) réalisaient près de 60 % du chiffre d'affaires total des coopératives, ces 350 organismes ayant un chiffre d'affaires moyen de 77 millions de francs, tandis que les quelques milliers restant ont un chiffre d'affaires moyen qui tombe à 3,8 millions.

Cette concentration a pu revêtir plusieurs formes : unions de coopératives, fusions de coopératives, participation de coopératives à des SICA, ou même prise de participation, pouvant être majoritaire, dans des entreprises privées de la branche.

Dans certains cas, ces entreprises coopératives ont atteint une taille et une puissance économique considérables. Dans le secteur laitier par exemple, l'Union Laitière Normande rassemble 23.000 membres de 9 coopératives, France-Lait traite chaque jour un million de litres de lait provenant de 48 coopératives et exporte 35 % de sa production, et la SODIMA, association de cinq grandes unions laitières, commercialise la marque Yoplait.

Et c'est ainsi que, parmi les quatre premières entreprises françaises d'industries alimentaires, on trouve deux groupes coopératifs, tandis qu'on en trouve huit dans les trente premières ; dans les domaines des produits laitiers, des animaux, de la viande, des fruits et des légumes, des semences et des sucres, ce sont des organismes coopératifs qui occupent le premier rang pour l'exportation.

Bien sûr ces grandes entreprises sont en fait des entreprises capitalistes, dirigées par des « managers hautement qualifiés » qui n'ont rien à envier aux présidents des grandes sociétés capitalistes.

Les coopératives de production

Le développement des coopératives a pris des formes moins spectaculaires au niveau de la production. Les coopératives s'y sont développées sous deux formes.

D'abord sous la forme des coopératives d'achat en commun ou de services qui visent à pourvoir aux besoins des exploitants adhérents.

C'est ainsi par exemple que des coopératives se sont constituées pour acheter engrais ou semences. En se groupant, les agriculteurs peuvent non seulement bénéficier de meilleures conditions d'achats, mais aussi se doter de certains moyens techniques.

C'est ainsi également que les agriculteurs peuvent se grouper pour acheter en commun le matériel coûteux, constituant alors une CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole). En 1975-1976, d'après une estimation de la Confédération française de la coopération agricole, il y avait au total 8.000 CUMA. Parfois elles regroupent de gros cultivateurs en vue de l'achat d'un matériel puissant. Mais dans la majorité des cas, les CUMA restent de dimensions très modestes, regroupant un petit nombre d'agriculteurs, la plupart du temps voisins, et ne portant que sur un très petit nombre de machines, voire une seule.

Mais la coopération s'est développée au niveau même de la production agricole sous la forme des GAEC (Groupements agricoles d'exploitation en commun). Cette fois, il s'agit d'un groupement d'agriculteurs pour produire en commun ; les adhérents mettent en commun leur matériel, leur travail, leurs terres. Il y aurait en France, actuellement environ 4.000 GAEC. Ils unissent à chaque fois un très petit nombre d'agriculteurs, en général voisins, et souvent d'une même famille : 72 % des GAEC sont familiaux et un tiers seulement emploie un salarié ou plus.

Les GAEC ne concernent que quelques millièmes du territoire cultivé, et apparaissent surtout comme le moyen, dans une même famille, d'éviter le morcellement de l'exploitation par héritage.

POURQUOI LES COOPÉRATIVES ÉCHAPPENT AU CONTROLE DES PETITS PAYSANS

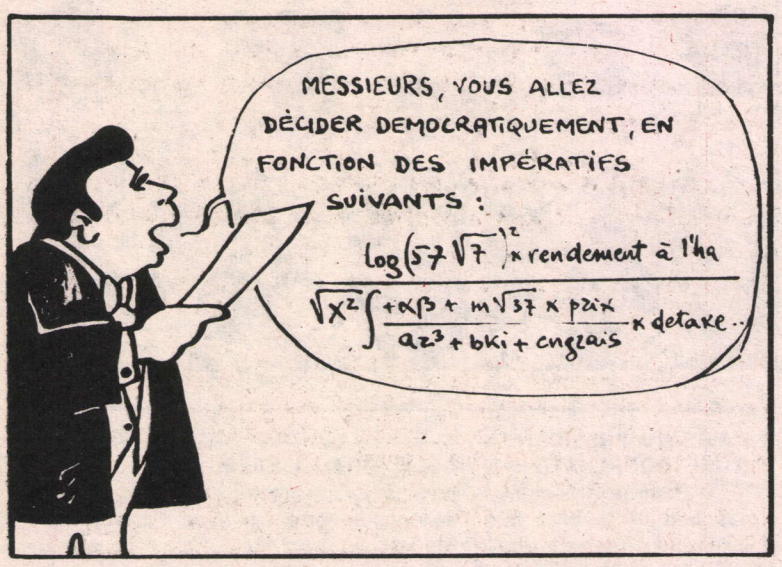

En principe, les coopératives fonctionnent d'une façon égalitaire et démocratique : « Un homme, une voix » proclament les statuts. Mais si cela reste généralement vrai pour les petites coopératives, c'est loin d'être le cas lorsqu'elles regroupent des centaines ou des milliers d'adhérents.

La part importante que peut représenter dans l'activité d'une coopérative la production de quelques gros exploitants leur donne un rôle et un pouvoir de décision bien plus important que leur nombre de voix.

Les problèmes de gestion, d'organisation selon les techniques modernes d'agriculture sont complexes. Les petits paysans n'ont pas les moyens ni la possibilité de suivre cette évolution technique ou de payer des spécialistes à participer à des journées d'études, les plus gros propriétaires par contre peuvent le faire.

Occuper un poste d'administrateur de la coopérative prend du temps. Et même si des indemnisations peuvent être prévues pour compenser le temps passé, là aussi ce sont les plus gros adhérents qui auront le plus de facilités.

Quelques gros exploitants peuvent ainsi former une oligarchie qui contrôle le fonctionnement de la coopérative. Elus administrateurs, ils prendront toutes les décisions.

Les coopératives se heurtent pour écouler leurs produits à la concurrence des firmes privées et des autres coopératives. Impulsées par les gros exploitants, elles cherchent alors à « rentabiliser ».

Des activités nouvelles, plus rentables, peuvent être lancées, même si elles entrent en concurrence avec les produits de certains adhérents. Des primes à la qualité, à la quantité, à la rentabilité peuvent être attribuées aux exploitants. Les prix d'achat de leur production peuvent varier en fonction du volume fourni. Des contrats d'expérimentation peuvent être conclus avec certains exploitants, la coopérative prenant en charge une partie des risques.

Tout cela amène l'élimination des plus petits paysans, tandis que les plus gros sont favorisés. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que nombre de paysans aient perdu leurs illusions sur le rôle des coopératives et les considèrent de la même façon que les entreprises privées.

L'évolution juridique des coopératives

Les coopératives se distinguent des autres formes d'association par des règles particulières de fonctionnement.

A l'origine, pour adhérer à une coopérative, il fallait obligatoirement être agriculteur, et dans la circonscription de la coopérative. La loi de 1972 a modifié cette règle, en créant une nouvelle catégorie d'adhérents : les associés non-coopérateurs, en permettant aux SICA (Sociétés d'intérêt collectif agricole) dans lesquelles se mêlent intérêts privés et intérêts coopératifs, d'adhérer aux coopératives, enfin, en permettant à des sociétés industrielles et commerciales d'adhérer à des Unions de coopératives.

Autre caractéristique essentielle de la coopérative : elle n'a pas un but lucratif, mais vise à faciliter l'activité professionnelle de ses membres. En adhérant, le coopérateur souscrit une ou plusieurs parts, qui ne pourront, comme dans le cas des sociétés anonymes, être revendues avec un bénéfice, de nouvelles parts étant créées pour tout nouvel adhérent. Le capital, ainsi constitué, n'a pas pour objectif la production d'un profit, mais de permettre le fonctionnement de la coopérative. Les parts donnent droit à un intérêt fixe de 6 % qui n'est versé que s'il y a des bénéfices. L'utilisation de ceux-ci est d'ailleurs réglementée : depuis 1972, ils peuvent être investis, hors de la coopérative elle-même, dans des sociétés privées, ces prises de participation pouvant même être majoritaires.

Enfin, troisième caractéristique des coopératives, celles-ci sont, en principe, entièrement sous le contrôle de leurs adhérents. Elles sont dirigées par l'assemblée générale de leurs adhérents, qui se tient au moins une fois l'an. Celle-ci désigne un Conseil d'administration responsable devant elle. Tous les adhérents de la coopérative participent de droit à cette assemblée ; traditionnellement chacun y disposait d'une voix, et d'une seule, quel que soit le nombre de ses parts. Mais là encore la loi de 1972 a apporté une modification en introduisant une « pondération », qui tient compte du volume d'opérations effectuées avec la coopérative.

La loi n'a fait qu'entériner une évolution de fait, en commençant à modifier, en partie, des règles qui gênent le fonctionnement « capitaliste » des coopératives. Parallèlement d'ailleurs, l'Etat a créé de nouvelles formes de société, à mi-chemin de la coopérative et de l'entreprise privée, comme par exemple les SICA (Sociétés d'intérêt collectif agricole) qui diffèrent des coopératives en ce qu'elles font une large place aux sociétés privées (les non-agriculteurs peuvent y adhérer jusqu'à concurrence de 50 % des parts). Cette création va dans le même sens : l'intégration des coopératives au marché capitaliste.

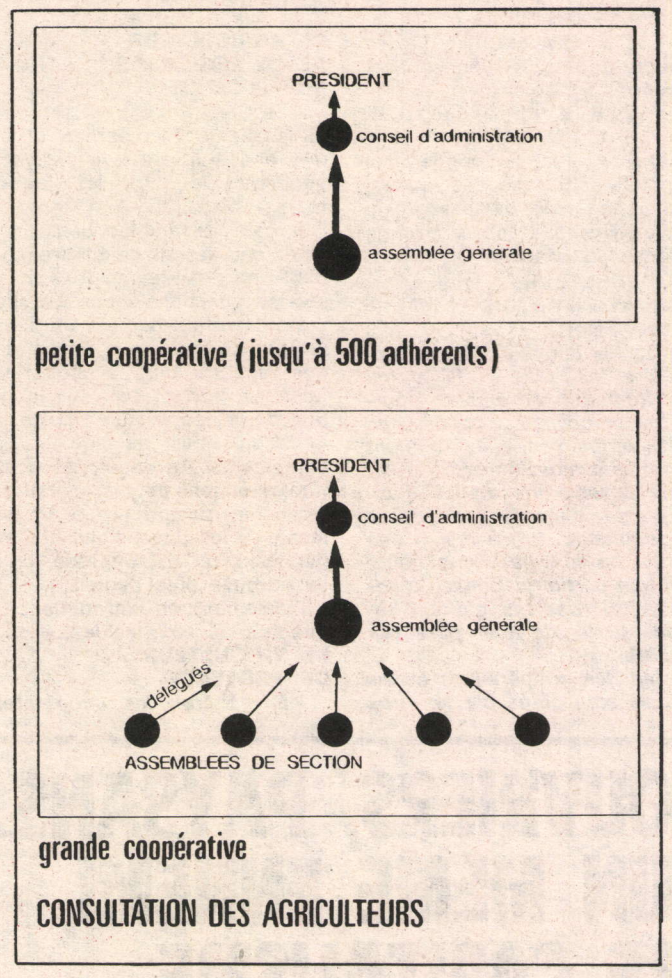

Si comme le montre ce tableau, les coopératives agricoles doivent fonctionner de façon démocratique, dans la réalité, les gros agriculteurs décident de tout.

Parler de grosses entreprises en ce qui concerne certaines coopératives agricoles n'est pas un vain mot. En voici deux exemples :

Yoplait, une affaire qui marche

L'exemple du genre de coopérative qui s'est transformée en entreprise typiquement capitaliste est bien celui de Yoplait.

Cette coopérative est dans la réalité un véritable trust international avec tout ce que cela comporte. Ainsi, le cinquième symposium international qui s'est tenu du 25 au 29 mai 1977 regroupait Yoplait-France et des représentants Yoplait de plus de vingt et un pays.

On apprend ainsi que Yoplait a signé des contrats au Venezuela, au Maroc et aux USA et que son taux de croissance pour 1976 a augmenté de 21,4 %.

Le chiffre d'affaires du groupe Yoplait international a atteint 7,26 milliards de francs en 1976. Exprimé en pots de 12 centilitres, cela représente un milliard cent trente quatre millions de pots de yaourts et desserts vendus en 1976.

En France aussi, Yoplait détient une bonne part du marché. Ce groupe, qui a été créé en 1964 et qui est issu d'une union des coopératives, a vu son chiffre d'affaires progresser sans discontinuer. Ainsi, dans une étude parue dans le Nouvel économiste, sur les cinquante premières entreprises de l'alimentation française, on apprend que Yoplait se trouve en quatrième position avec une chiffre d'affaires de quatre milliards soixante millions de francs.

En somme, des chiffres qui parlent d'eux-mêmes.

LA CANA (COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA NOËLLE A ANCENIS)

Cette coopérative dont la création remonte à 1930 regroupait à l'époque neuf agriculteurs. Elle avait été créée afin de résister à la grande crise agricole ; elle a aujourd'hui bien changé.

Aujourd'hui, cette coopérative regroupe 33.000 adhérents. Elle est spécialisée : dans la vente des céréales, du lait, elle s'occupe de la vinification et du conditionnement des vins, elle fait des jus de fruits, du cidre et s'occupe aussi de distillerie. La coopérative fabrique des aliments pour bétail, elle possède des moyens d'abattage de volailles à raison de 45.000 pièces par semaine, elle dispose de moyen de conditionnement des œufs à raison de 50.000 œufs par heure. Par ailleurs, elle possède quatre-vingt-dix agences.

Sur le plan du matériel et des bâtiments, elle dispose de huit silos à céréales d'une capacité totale de 950.000 quintaux par an. Les bâtiments représentent 100.000 mètres carrés couverts, sur 139 hectares de terrain. Elle a cinq usines, trois fermes ou étables expérimentales, 525 véhicules dont 420 camions. Elle a en projet un abattoir et une fromagerie. Pour l'exercice de 1976-1977, la CANA a réalisé avec ses adhérents pour 1,18 milliard de francs d'opérations. Le chiffre d'affaires de la coopérative étant lui de 1,25 milliard.

La coopérative est dirigée par un Conseil d'administration. Le président prétend être fidèle à l'idéal coopératif. Mais le directeur général recruté il y a deux ans par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé a déjà fait ses armes avant de prendre la tête de la CANA. Il a été pendant quinze ans à la direction générale de deux sociétés multinationales américaines, ainsi qu'à la direction d'une importante société de distribution, en France, de produits alimentaires. C'est tout un symbole !

dossier

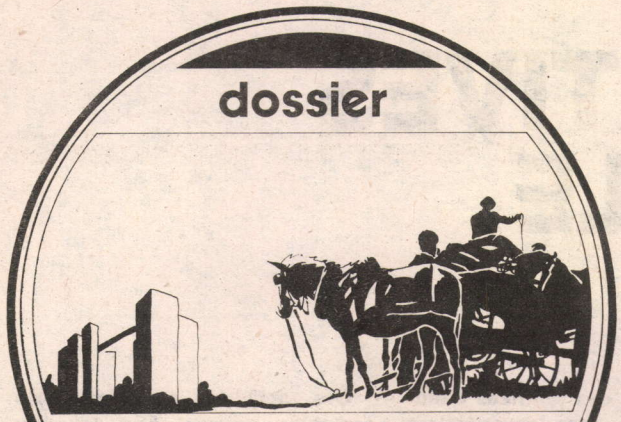

LES COOPERATIVES AGRICOLES

L'avis des paysans sur les coopératives agricoles

Les paysans que nous avons interrogés dans différentes régions de France sont assez unanimes. Pour eux les grosses coopératives les exploitent, mais c'est malgré tout un mal nécessaire. Par contre, ils affirment pratiquement tous que les petites coopératives sont très utiles.

UN PAYSAN DE LA REGION DE VERVINS DANS L'AISNE :

« La coopérative s'occupe des céréales. Ce sont les caïds qui dirigent. 80 % des agriculteurs y sont. Moi, j'en suis parti il y a une dizaine d'années, parce que c'est une maffia.

Les dirigeants sont élus par l'assemblée générale. Mais celle-ci n'est jamais complète. Les petits ne viennent pas aux réunions et n'osent pas dire ce qu'ils ont à dire. C'est une bande d'exploiteurs, ils ne servent que les gros. Les ristournes sont réservées à ceux qui se font livrer des gros tonnages.

— Y a-t-il des CUMA ?

— Oui, et ça c'est bien. On se regroupe à 6 ou 7 pour utiliser le matériel agricole.

— Y a-t-il d'autres coopératives ?

— Oui, il y a la coopérative laitière. Ce sont aussi des voleurs. Ils se partagent le ramassage du lait avec Nestlé. Il n'y a pas de différence entre eux. »

UN AGRICULTEUR DE BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais) :

« Avec les coopératives, on devrait être les plus forts parce qu'on forme un ensemble ; pourtant beaucoup de coopératives ont des problèmes, elles achètent nos produits moins cher.

C'est devenu une maffia, quelque chose d'incontrôlable pour les agriculteurs. Il y a même des gens qui ne sont pas agriculteurs et qui font partie du Conseil d'administration (des fils qui ont repris les parts de leur père par exemple).

***En fait,** les coopératives et les syndicats sont gérés par les gros agriculteurs, peut-être un peu de notre faute d'ailleurs, c'est à nous d'y aller. »*

UN ADHERENT DE LA COOPERATIVE AGRICOLE DE ROMANS :

« Au début, quand la coopérative a été créée, ça a permis aux agriculteurs d'avoir des engrais et des semences à des prix réduits, d'ailleurs à l'époque une bonne partie des négociants en semences et engrais ont disparu. Ça a duré tant que la coopérative est restée de petite dimension.

Mais voilà dix ou quinze ans, la coopérative est devenue trop gigantesque ; nous n'avons plus le droit aux ristournes. »

UN AGRICULTEUR DE LA REGION DE LILLERS (Pas-de-Calais)

« Le Comité d'entreprise se réunit plusieurs fois par an et chaque année il y a une assemblée générale de tous les agriculteurs.

A cette assemblée générale ils nous abrutissent de chiffres pendant une demi-heure. Puis on pose des questions : ces questions portent surtout sur les problèmes individuels que nous avons dans nos rapports avec la coopérative. Elles ne portent pas sur la gestion de la coopérative car de toute façon nous ne sommes pas compétents. Au début, les coopératives étaient petites, c'était plus facile à comprendre. Actuellement, vu les dimensions des coopératives, on est dépassé, on ne se retrouve plus dedans.

Finalement, on fait confiance au directeur et au président. »

UN VITICULTEUR DE PROVENCE

« En général, les coopérateurs sont rarement consultés. Ils sont convoqués à l'assemblée générale annuelle obligatoire et le Conseil d'administration élu décide seul des dispositions à prendre. La coopérative fonctionne comme une société commerciale, sans que les coopérateurs pourtant responsables solidairement et conjointement aient voix au chapitre. »

DIVERS PETITS PAYSANS INSCRITS AUX COOPERATIVES DANS LA REGION CHOLETAISE

« La coopérative, c'est bien, mais il faut qu'elle soit ni trop grosse, ni trop petite.

— La coopérative, c'est avantageux, parce qu'elle donne une aide technique.

— Nous achetons à la coopérative lorsque c'est moins cher. Mais il arrive que le privé soit moins cher, parce que les patrons exploitent plus leurs ouvriers que la coopérative.

— Aujourd'hui, il faut être solide pour discuter le bilan d'une coopérative, on n'y voit que du bleu.

— La coopérative s'enrichit mais elle réinvestit tous les bénéfices, tous les excédents.

— En 1976, il y a eu des réunions, nous y sommes allés parce que nous étions en difficulté à cause de la sécheresse. Nous y allions pour des conseils techniques. Sur la gestion de la coopérative, il n'y a pas de réunions. »

L'AVIS DU PRESIDENT D'UNE COOPERATIVE VINICOLE DE MARSEILLE

« Pour le président le principe « un homme, une voix » n'est pas bon ; il faudrait que ceux qui apportent le plus de marchandises aient plus de pouvoir de décision. En réalité, c'est ce qui se fait : les fondateurs de la coopérative ou les gros producteurs de la région se retrouvent très souvent à la tête de la coopérative ! »

LES PAYSANS N'ACCEPTENT PAS

Les paysans n'acceptent pas et se battent régulièrement contre ces trusts coopératifs. Ainsi, on assiste souvent à des coups de colère des agriculteurs qui refusent d'être exploités par les coopératives.

Ce fut par exemple le cas l'année dernière à propos d'un éleveur d'Ille-et-Vilaine qui, ayant rompu son contrat sans préavis avec la coopérative, parce qu'il n'en tirait pas un revenu suffisant pour vivre, fut condamné à payer 62.765 francs. N'étant pas le seul dans ce cas, les éleveurs réagirent en envahissant le hall, puis le bureau du directeur afin d'exiger l'arrêt des poursuites.

Les travailleurs doivent s'allier aux paysans qui se battent, et c'est souvent le cas, comme ici en Bretagne.

OUVRIERS, PAYSANS: UN MÊME ENNEMI, LE CAPITALISME

En France, les paysans sont mécontents de leur situation économique et beaucoup d'entre eux sont obligés de quitter leur terre. On estime le nombre de départs à 100.000 par an actuellement.

Les raisons de cette situation sont diverses.

Déjà, la vente de leur production leur échappe, parce que, de tous côtés, ils sont exploités par les capitalistes : ceux de l'industrie alimentaire, les négociants en gros, les centrales d'achat qui leur achètent leurs produits à bas prix — si, toutefois, ils ne choisissent pas de les leur laisser sur les bras pour, eux, pouvoir vendre plus cher. De l'autre côté, ce sont les fabricants d'engrais, de matériel agricole, d'aliments pour bétail qui réalisent du profit sur le dos des petits paysans et leur font subir l'inflation des prix industriels. Enfin, contraints de s'équiper, les petits paysans sont obligés d'emprunter et, criblés de dettes, se retrouvent sous la coupe des banques.

De quelque côté qu'il se retourne, le petit paysan se heurte aux capitalistes, dont les noms sont bien connus des travailleurs des villes : ce sont les Olida, les Nestlé, les Carrefour, les Mammouth, les Renault, les PCUK...

Les travailleurs des villes et des campagnes souffrent du même système qui fait que les produits sont achetés à bas prix aux paysans et revendus très cher aux consommateurs des villes.

C'est le même système capitaliste qui fait que, à la ville ou la campagne, le travailleur est toujours le plus mal loti, alors que, par son travail il permet à la société de vivre et à certains d'engraisser. C'est ce système capitaliste qu'il faudra abattre pour mettre fin à cette situation. Dans ce combat pour instaurer une société au service des travailleurs, l'unité entre la classe ouvrière des villes et les petits paysans sera nécessaire. C'est dès aujourd'hui qu'il faut forger cette union.

Ce n'est pas dans les isoloirs et les batailles électorales que se forgera l'union des travailleurs des villes et des campagnes, ainsi que le proposent les partis de l'Union de la gauche qui ont abandonné depuis longtemps toute perspective révolutionnaire et ne songent qu'à replâtrer un système qui pèse sur tous les travailleurs. C'est dans la lutte contre les différents aspects de l'exploitation capitaliste que cette union se forgera.

Les travailleurs des villes doivent soutenir les petits paysans non seulement lorsqu'ils entrent en lutte, mais dans toutes les revendications, que celles-ci soient conformes à l'intérêt général ou qu'elles soient le reflet d'intérêts corporatistes. Car ce qui fonde la communauté d'intérêts des travailleurs des villes et des campagnes va bien plus loin que les revendications immédiates qu'avancent les organisations de la paysannerie, dirigées aujourd'hui par des hommes marqués à droite et sous l'influence des plus gros paysans. Le rôle de la classe ouvrière est justement de détacher les petits paysans des plus gros ; et soutenir les petits paysans est une condition indispensable pour réaliser cet objectif.

Les organisations de la classe ouvrière doivent gagner la confiance de la paysannerie, nouer des liens entre les paysans producteurs et les ouvriers consommateurs des fruits de la terre, de même qu'entre les paysans consommateurs de produits de l'industrie et les ouvriers qui les fabriquent. Les travailleurs des villes et des campagnes ont tout à y gagner car c'est de cette manière que s'exercera le contrôle des uns et des autres sur tout ce qui se fait dans la société.

En scellant l'union de la classe ouvrière industrielle et des petits paysans, en forgeant ainsi ce « grand parti des travailleurs » dont parle l'Internationale, nous mettrons ainsi en place un moyen puissant de renverser la société capitaliste et d'abolir le règne de l'exploitation.

leur société

Les gladiateurs du XXe siècle

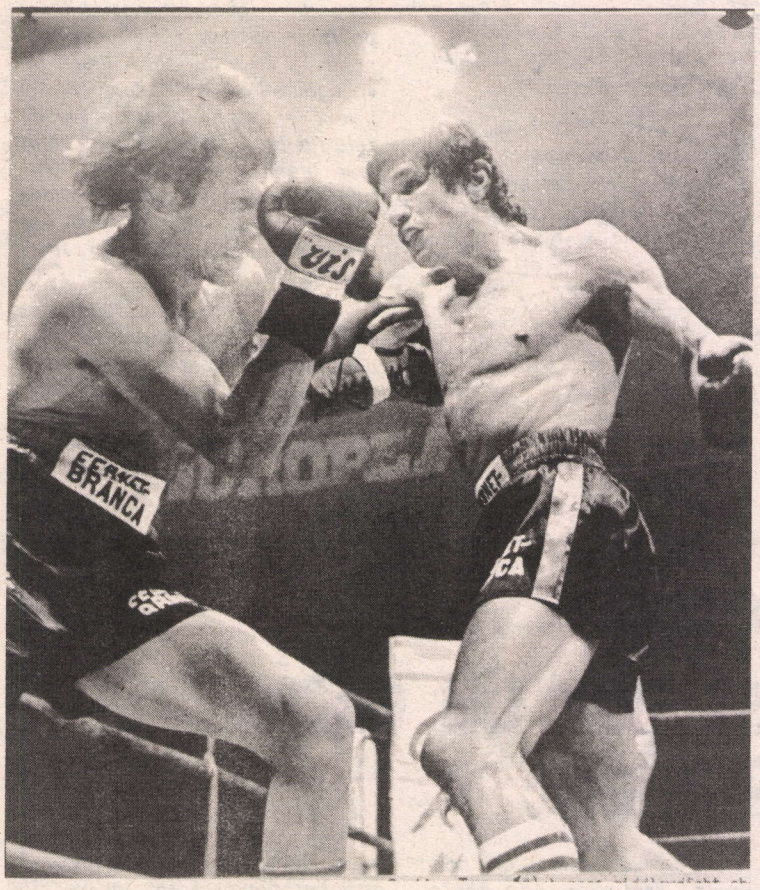

Monzon et Gratien Tonna, lors d'un combat en 1975. (UPI)

Salvador Pons, un jeune boxeur de 19 ans, est mort le 20 juillet à Valence, six jours après un KO. Le lendemain, à Bologne, c'est un boxeur de 30 ans, Angelo Jacopucci qui périssait à son tour, deux jours seulement après le KO. Depuis le début de l'année, quatre boxeurs ont péri des suites de combats qu'ils avaient livrés.

La malchance et la fatalité n'ont ici rien à faire. La boxe est un sport — si l'on peut parler de sport pour ce véritable jeu de massacre — des plus meurtriers. Non seulement parce qu'il consiste à asséner à l'adversaire le maximum de coups pour le mettre hors d'état de combattre, mais aussi, parce que les patrons de la boxe cherchent délibérément à pousser les boxeurs jusqu'aux extrêmes limites du jeu. Tant pis pour le boxeur qui n'aura pas su parer les coups, tant pis pour celui qui sort d'un combat estropié pour la vie. Les managers de la boxe ne sont pas en peine pour trouver d'autres espoirs à qui ils feront miroiter la fortune et la gloire, du moment qu'ils sont capables de se défoncer sur un ring.

Car la boxe est une affaire qui rapporte gros. Et le public en veut pour son argent. Alors il faut des combats sans merci, avec des boxeurs assommés sous les coups, d'autres transformés en loques humaines. Cette violence-là, ce n'est pas du « chiqué », les blessures sont bien réelles.

Un spectacle comme cela, ça vaut de l'or... pour ceux qui les organisent. Alors, qu'importe si les boxeurs doivent payer de leur personne, si certains doivent finir leur vie infirmes, et mourir bien souvent à 40 ou 50 ans... quand ce n'est pas vingt ans plus tôt, après un combat particulièrement meurtrier ?

Certes, la boxe n'est qu'un cas particulier parmi une pléiade d'autres sports professionnels qui tous, parce qu'ils sont considérés avant tout comme des spectacles, doivent satisfaire le public avide de sensations fortes. Et tant pis si les difficultés sont sans cesse multipliées, tant pis si les organisateurs jouent avec la vie des sportifs en imposant des efforts toujours plus importants afin d'accroître les recettes.

Jadis, dans la Rome antique, on organisait des jeux où des esclaves spécialement entraînés, les gladiateurs, se livraient au milieu de l'arène à un combat à mort. Aujourd'hui, nous vivons dans une société qui, à défaut d'être plus civilisée, bénéficie de moyens techniques infiniment supérieurs : les gladiateurs de Rome périssaient de leurs blessures à l'endroit même du combat, aujourd'hui les progrès de la médecine et de la chirurgie font que ces gladiateurs ne périssent plus sur le ring, lorsqu'ils s'éteignent, c'est sur un lit d'hôpital.

Mais c'est bien la seule chose qui distingue les mœurs barbares de la société romaine de celles de notre société présente.

Hélène DURY

Les croupiers indélicats :

La règle du jeu

Les croupiers du casino Ruhl de Nice se sont trompés de jeu. Ils croyaient que, puisque leur P-DG Fratoni leur octroyait des salaires inférieurs à ce à quoi ils avaient droit, ils pouvaient compenser leur manque à gagner en détournant une partie des sommes qui s'étalaient sous leur nez. C'est du moins l'argument qu'ils ont avancé pour leur défense.

A force de voir des joueurs gagner ou perdre en quelques heures des sommes que eux mettaient des mois ou des années à gagner, les croupiers ont fini par penser qu'ils pourraient, eux aussi, « tenter la chance ».

En toute logique, on pourrait estimer qu'il est tout aussi scandaleux de jongler avec les millions pour le simple plaisir du jeu, que de détourner pour son profit une partie de ces mêmes millions.

Mais, dans cette société, les riches ont le droit de disposer de l'argent comme ils l'entendent, même si cet argent est produit par l'exploitation de milliers de travailleurs.

C'est d'ailleurs ce que le président du tribunal de Nice, Charles Rossi, a rappelé en termes non dénués de lyrisme : « *La passion des jeux et de l'argent n'est pas condamnable* » a-t-il précisé (ce qui ne l'a pas empêché de condamner les croupiers atteints de cette même passion !), tandis que les croupiers qui avaient institué leurs propres règles du jeu sont qualifiés par le magistrat de « *roquets de la délinquance, destructeurs de la merveilleuse orchestration entre le jeu et le hasard* ».

Et lorsqu'au cours du procès, la défense tenta d'évoquer l'existence des salles de jeux privées (ce qui est illégal) au casino Ruhl, on passa bien vite en rappelant qu'il s'agissait d'un procès «ordinaire». Entendez par là que seuls devaient être mis en cause ces petits fraudeurs que sont les croupiers et leurs complices.

Les croupiers, ces gagne-petit du tapis vert iront donc en prison. Les autres, ceux qui jouent gros, et ceux qui, comme le P-DG du casino, gagnent en toute respectabilité des millions par centaines, pourront continuer à dormir sur leurs deux oreilles. La loi est avec eux.

Hélène DURY.

Racket SNCF

Maintenant, dans les gares, on doit composter soi-même son billet dans les machines placées à l'entrée des quais. Les contrôles dans les trains sont renforcés, et un billet non composté, cela signifie payer 20 % de plus et au minimum 20 F. Sous prétexte de réprimer les fraudeurs, ce sont surtout des gens qui n'ont pas bien compris le système qui sont pénalisés.

Récemment, sur la ligne Paris-Le Havre, une vieille femme n'avait pas composté et n'avait pas de quoi payer les 20 F. Arrivée en gare de Rouen, sous prétexte qu'elle n'avait pas donné son identité, le contrôleur appelle la police. C'est une voyageuse indignée qui donne les 20 F que la vieille dame n'avait pas sur elle.

Un couple avec deux enfants qui partait en week-end sur la plage de St-Valéry-en-Caux, a dû payer 80 F d'amende pour n'avoir pas composté les billets. Arrivés à St-Valéry, ils ont pris le premier train de retour et ont expliqué au contrôleur : « Votre collègue à l'aller nous a pris tout l'argent qu'on avait pour passer la journée ».

Tous les jours, il y a des incidents avec des travailleurs immigrés et des touristes étrangers qui n'ont pas compris — et pour cause — les pancartes à l'entrée des quais.

Un voyageur avec un billet en trois parties (restauration, réservation, transport) se voit infliger une amende parce que la machine à composter n'a pas percé le dernier billet.

Même des responsables commencent à s'émouvoir de la mauvaise réputation que ce racket va faire à la SNCF.

Quant aux contrôleurs, la SNCF essaie de les « intéresser » en leur donnant 3 F par fiche d'infraction, 2 % des sommes perçues dans le train et une gratification exceptionnelle à l'occasion de la mise en place du nouveau système de contrôle.

Si certains contrôleurs prennent de façon évidente plaisir à leur rôle de flic, il y en a d'autres qui sont écœurés et songent à changer de filière parce qu'ils n'apprécient pas de rançonner les personnes âgées et les voyageurs étrangers.

Angoulême :

Les moniteurs de centres aérés en colère

Depuis une semaine, les moniteurs du centre aéré d'Angoulême sont en mouvement. Ils s'adressent à la population dans la presse locale.

Une vieille école triste et délabrée, pas un arbre, pas un bout de pelouse. C'est le centre « aéré » de B'Affeau, au milieu des HLM.

L'un des moniteurs nous explique les raisons de leur colère :

« Nous gagnons 900 F par mois, pour 11 heures de présence en moyenne. Nous revendiquons 1.500 F. Jusqu'ici, l'amicale laïque qui gère le centre aéré et la municipalité d'Angoulême ne veulent rien savoir. Et puis nous dénonçons la misère des centres aérés. Les gosses qui fréquentent ce centre l'été et qui viennent des HLM voisins, sont ici toute l'année. Ce centre, c'est leur école primaire habituelle. Tu parles si c'est drôle pour eux ! On n'a aucun moyen, trois bus pour 120 gosses pour le mois. En un mois, UNE sortie ! »

Correspondant LO

DERNIERE MINUTE :

Les moniteurs viennent d'obtenir satisfaction en ce qui concerne leur salaire, mais les conditions d'accueil des enfants restent inchangées.

SOGEVE - COMMENTRY

(Allier)

Une fermeture scandaleuse

A la Sogève, on confectionne des vêtements de pluie : 233 ouvrières y travaillent.

Jeudi 29 juin, le directeur annonçait que l'usine allait fermer pour cause de faillite, alors que le travail ne manquait pas et qu'il venait encore d'arriver beaucoup de tissu qu'on ne savait pas où ranger.

Cette nuit-là, un camion venait reprendre les tissus. Le syndicat CGT organisa alors l'occupation de l'usine et une manifestation en ville. Les ouvrières réclamaient que l'usine ne ferme pas, ainsi que le paiement du mois de juin, des indemnités et des congés payés.

L'occupation a duré onze jours. Un acompte pour le mois de juin a été versé.

Mais au cours d'une assemblée générale, le lundi 10 juillet, la CGT présentait les propositions de la direction : soit la fermeture de l'usine de suite si l'occupation continuait ; soit le rachat éventuel par un autre patron, avec réembauche seulement de 80 ouvrières sur les 233 et un nouveau contrat, si elles reprenaient le travail et effectuaient le préavis.

Le travail reprenait le mercredi 12 au matin mais au ralenti, car le moral n'y était pas. Depuis, toutes les lettres de licenciement sont arrivées. Les ouvrières continuent de manifester leur écœurement en travaillant moins : au lieu de 500 imperméables par jour, il en sort... une trentaine.

La fermeture soudaine de la Sogève et le chômage qu'elle entraînerait porteraient un dur coup dans cette vile où déjà beaucoup d'emplois féminins ont été supprimés depuis quelques années.

Correspondant LO

LA GREVE DU ZELE DES AIGUILLEURS DU CIEL

Des revendications plus que légitimes

Quatre centres de contrôle, 2.500 aiguilleurs du ciel pour contrôler 700.000 avions, voici quelques chiffres qui suffisent amplement à montrer que la grève du zèle qu'entreprennent ce week-end les aiguilleurs du ciel est plus que justifiée. Parmi leurs revendications figurent d'ailleurs en bonne place, la modernisation et l'amélioration du matériel dont ils disposent ainsi que l'augmentation de leurs effectifs. Ainsi, ils n'assureront, ce week-end, les opérations de contrôle qu'à un rythme compatible avec une sécurité maximum.

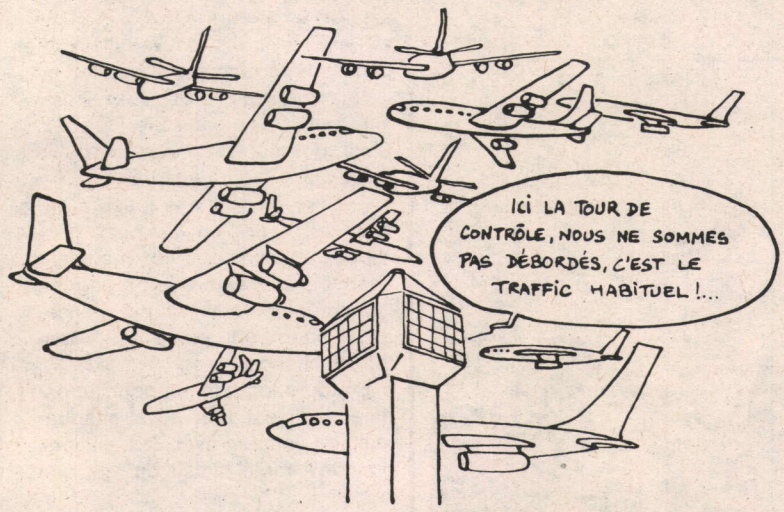

A l'heure actuelle, le ciel français est sillonné de routes aériennes mais 90 % d'entre elles sont réservées exclusivement aux militaires. L'ensemble du trafic voyageurs, le plus important cependant, se trouve donc ainsi concentré dans 10 % seulement de l'espace aérien alors que le nombre d'avions ne cesse de croître et que certains aiguilleurs peuvent avoir à suivre et diriger l'itinéraire de dizaines d'avions ! C'est pourtant de leur travail que dépend la sécurité de milliers de voyageurs ! Mais il n'empêche : il leur faut se mettre en grève du zèle (le droit de grève tout court leur étant interdit depuis 1964) pour obliger le ministère des Transports dont ils dépendent à prendre en considération leurs revendications !

Face à l'irresponsabilité des autorités, les aiguilleurs du ciel, dénonçant les conditions actuelles de transport aérien, refusent d'assumer les risques qui mettent en danger la sécurité de tous les passagers. Et ils ont raison !

AU GUILVINEC (Finistère)

Un pêcheur en retraite raconte

Au Guilvinec, nous discutons avec un groupe de pêcheurs retraités :

« — Dans la baie de Quiberon, les marins-pêcheurs ont bloqués la baie pour protester contre l'utilisation du filet pélagique. Que pensez-vous du filet pélagique ?

— Cela devrait être interdit. On n'aurait jamais dû le permettre. Ces filets ratissent tout, même les petits poissons. De ce fait, il n'y a plus de reproduction. Si cela continue, dans deux ans, il n'y aura plus rien. Il n'y aura plus de travail pour nos enfants.

— Qui utilise ces filets ?

— Les gros usiniers les ont utilisés près du Croisic et de La Turballe. L'administration maritime a laissé faire. Comment les conseils d'administration peuvent-ils y connaître quelque chose ? C'est toujours l'intérêt du plus gros, non du plus petit. Nous, nous avons des PV pour la moindre infraction aux limites d'autorisation de pêche. Les usiniers ont le droit de pêcher partout, même de raser les côtes et le port, et avec nos sous car ce sont eux qui reçoivent les plus grosses subventions.

— Quel est la vie du petit pêcheur ?

— Nous gagnons juste notre croûte. Nous vivons au jour le jour. Après huit ou dix jours en mer, nous vendons par exemple un kilo de poissons 2,50 F à la criée et ce même poisson est revendu 12 francs par le mareyeur à la sortie sur place. De plus, quand la pêche a été bonne, les prix baissent, ils achètent tout et remplissent les frigos pour revendre à prix fort les jours de mauvaise pêche, quand la mer est mauvaise. Pour être mareyeur, il faut être voleur. Ils fixent les prix entre eux. On devrait les forcer à indiquer leurs prix d'achat et leurs pourcentages. Si les pêcheurs s'en occupaient, ça marcherait autrement.

— Et vous avez fait ce métier toute votre vie ?

— Oui, nous avons travaillé sur les chalutiers. Après la retraite, nous continuons longtemps à faire de la pêche côtière. Nous partons et revenons tous les jours de cinq heures à dix-sept heures. Nous travaillons pour un petit patron pêcheur. L'ensemble des salaires des matelots représentent 50 % du prix de vente de la pêche. Le patron prend 50 %, mais il doit payer le bateau, son entretien. Un bateau côtier coûte entre 100 et 120 millions d'anciens francs avancés par le Crédit maritime. Quant aux gros patrons, le plus souvent des entreprises de pêche, non seulement l'Etat leur verse de grosses subventions, mais ils prennent 75% du prix de vente de la pêche. Notre métier est très dur. Si vous voyez un vieux, c'est que c'était un solide. Mais les jeunes ne se laissent plus faire, quitte à se frotter aux CRS, comme c'est arrivé au Guilvinec. »

A Vénissieux

Que l'air est pur du côté de Rhône-Poulenc

Un nuage de gaz toxiques s'est répandu dans la nuit de samedi à dimanche dans la banlieue de Lyon. Toute la matinée, les habitants de la ZUP de Vénissieux-Minguettes ont respiré ce gaz irritant les yeux, le nez ou l'appareil respiratoire.

Cette fois-ci, l'accident était dû, paraît-il, à la rupture d'une pompe dans un atelier de fabrication d'acide sulfurique de l'usine Rhône-Poulenc de Saint-Fons.

Les responsables de l'usine mettront sans doute l'accident sur le compte de la « maladresse », voire même de la « fatalité », puisque de telles pannes sont toujours considérées par les patrons comme la rançon inévitable du progrès.

Mais à qui fera-t-on croire que le trust Rhône-Poulenc n'a pas les moyens de prévoir ce genre d'accident ? S'il était aussi soucieux de la sécurité des personnes et de l'environnement que de l'accroissement de ses profits, de tels événements seraient impossibles.

Les habitants de Vénissieux ont été simplement incommodés, comme la semaine dernière les riverains proches de l'usine Ugine-Kulhmann, mais, à Seveso, l'accident a tué. Si l'industrie chimique constitue une menace, c'est parce que, pour les patrons, la sécurité passe après les profits. Le véritable danger, c'est le capitalisme.

En Lorraine

Pompey empoussière

Depuis le 12 juillet, les aciéries de l'usine de Pompey tournent sans les filtres qui permettent de récupérer la poussière qui se dégage des fours à l'affinage des aciers. Hors d'usage, leur réfection nécessite huit jours. Pompey a donc obtenu l'accord de la préfecture pour fonctionner sans eux jusqu'aux vacances, début août.

Ainsi, chaque jour, plusieurs tonnes de poussière rouge sont rejetées dans l'atmosphère. Et, selon le temps et le vent, elles vont se répandre sur les nombreuses cités avoisinantes : Pompey, Custines, Marbache, Frouard, Liverdun, Bouxières, etc. Quand les conditions atmosphériques sont particulièrement défavorables, les habitants sont obligés de maintenir portes et fenêtres closes pour ne pas être envahis par la poussière.

En matière de pollution, Pompey n'en est pas à son coup d'essai. En 1975, Pompey avait pollué la Moselle avec des sels de cyanure lors du nettoyage d'un haut-fourneau. Bilan : des tonnes de poissons morts. Condamnation : 2.500 F. Et Pompey, jugeant sans doute l'amende trop forte, avait fait appel !

Pompey pollue, mais est soucieux de son image de marque. Le jour de l'étape Nancy-Metz du Tour de France, les coureurs passaient à côté de l'usine : pas un seul grain de poussière ne s'en est échappé. Moins d'une heure après le passage du dernier coureur, les aciéries ont recommencé à déverser leur crasse dans les airs !

Correspondant LO.

Les paysans inquiets de l'ouverture du Marché commun

Giscard vient de recevoir des représentants de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricolese. Ceux-ci sont inquiets de l'ouverture du Marché commun à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. Ils viennent demander sinon le refus de l'ouverture, du moins l'assurance qu'ils ne seront pas les dindons de la farce.

Il est vrai que les paysans ne manquent pas de motifs d'inquiétude. L'Espagne, le Portugal, la Grèce sont des pays agricoles qui bénéficient de prix de revient très bas : les travailleurs agricoles y sont surexploités, contraints de se contenter de salaires souvent dérisoires et d'un niveau de vie extrêmement bas. Telles sont les raisons qui permettront à leurs produits agricoles d'être très concurrentiels face à ceux des agriculteurs du Midi de la France, qui ne peuvent, par conséquent, que redouter l'élargissement du Marché commun.

Mais ce n'est pas pour autant que les paysans pauvres ou les ouvriers agricoles des campagnes portugaises ou grecques auront quelque chose à gagner à l'ouverture du Marché commun, pas plus d'ailleurs que le consommateur français. L'ouverture des frontières ne profitera qu'au négoce, aux intermédiaires, aux sociétés de distribution. Ceux-là, sans payer un centime de plus les produits agricoles des pays méditerranéens, sans abaisser d'un centime les prix à la consommation, empocheront la différence. C'est en leur faveur que jouera la concurrence.

Car l'Europe du Marché commun, c'est celle des capitalistes. Son élargissement ne peut profiter qu'à ces derniers et pas le moins du monde aux consommateurs ou aux petits producteurs.

Faut-il pour autant réclamer, comme le fait le Parti Communiste Français, la fermeture des frontières et la défense des produits français ?

Sur ce thème le PCF organise d'ailleurs une journée d'action le samedi 29 juillet dans tout le sud du pays. Mais ce n'est là que démagogie qui spécule, de surcroît, sur des sentiments chauvins, en oubliant de désigner les vrais responsables des difficultés auxquelles s'affrontent les petits agriculteurs. Car, dans la situation actuelle, avant même que le Marché commun ne soit élargi, ce sont des produits bien français que, chaque année, les agriculteurs déversent par camions entiers sur les routes ou détruisent par le feu faute de pouvoir les vendre à un prix leur permettant de vivre. Et ceux qui les acculent à de telles extrémités, ce sont les capitalistes de la distribution, ceux aussi des industries chimiques qui produisent les engrais, et bien sûr les banques auprès desquelles ils sont endettés.

Oui, les agriculteurs ont raison quand ils revendiquent de vivre de leur travail, quand ils exigent des garanties quant à leur avenir et sont inquiets des nouvelles mesures gouvernementales. Mais leurs vrais ennemis ne sont pas les agriculteurs espagnols ou portugais. Ce sont les capitalistes, français ou non, de l'agriculture.

Gaston DEVAU

Que ce soit au niveau européen ou à l'intérieur des frontières, ce sont les capitalistes du commerce qui sont responsables de la gabegie.

688 licenciements dans le groupe SKF-France

A dix jours des vacances, la direction de SKF-France, invoquant la crise et la concurrence « étrangère », annonçait la fermeture de l'usine de Bois-Colombes qui compte 539 personnes ainsi que 149 licenciements au siège social de Clamart (dont 103 intérimaires). Le tout assorti d'un soi-disant « plan social » qui prévoit la mutation de 142 travailleurs dans les autres usines du groupe, à des dizaines sinon à des centaines de kilomètres de leur lieu d'habitation.

Le jour même de l'annonce de ces mesures, les travailleurs de Bois-Colombes occupaient leur usine. Des piquets de grève étaient mis en place. A l'usine d'Ivry, qui n'est pas touchée par les licenciements, un débrayage regroupait la presque totalité du personnel. Il faut dire que, depuis plusieurs mois que des bruits couraient sur des licenciements collectifs, toutes les usines étaient sensibilisées par le problème de l'emploi.

Le lundi 24, le débrayage a été aussi massif à Ivry et nous nous sommes retrouvés à environ 250 avec ceux de Clamart, de Bois-Colombes et de Champigny pour manifester devant le siège social où le P-DG suédois était venu assister à la réunion du Comité central d'entreprise.

Les mots d'ordre : **« Les patrons licencient, licencions les patrons »** et : **« Les patrons au chômage »** ont été bien repris par l'ensemble des participants. Il y avait de l'ambiance. A un moment, il était même question d'envahir la salle où les directeurs étaient réunis mais certains bureaucrates syndicaux CGT se sont interposés, reprochant même à quelques manifestants d'avoir cueilli des fleurs dans les plates-bandes de la SKF. Jusqu'où ne va pas la défense de l'outil de travail !

Finalement, la direction n'a rien cédé sur les licenciements. Elle a seulement promis qu'elle ne chercherait pas à déménager les machines de l'usine de Bois-Colombes au mois d'août. Mardi 25, un vote sur la poursuite de l'occupation a donné une faible majorité pour la reprise..., en tout cas jusqu'aux départs en vacances.

Car il n'est pas dit que la direction n'aura pas à faire face à une rentrée « chaude » en septembre.

Correspondant LO

A Béthune, un patron condamné

Six mois de prison ferme pour l'ancien P-DG de l'entreprise Benoto de Béthune, tel est le jugement que vient de rendre le tribunal de la même ville. Ce patron avait, en mars 1977, embauché un commando d'hommes de main pour aller faire le coup de poing contre les grévistes qui occupaient son usine. Quatre travailleurs avaient été blessés.

C'est, à très faible échelle, un juste retour des choses. Car il est bien plus fréquent que les patrons puissent disposer, avec la bénédiction des tribunaux, des CRS pour expulser les grévistes. Et il est bien plus fréquent de voir la justice couvrir la violence quotidienne des patrons.

Le jugement de Béthune ne mettra certes pas fin à cet état de choses. Mais cette sentence a dû résonner désagréablement aux oreilles de plus d'un patron des environs. Et c'est une bonne chose.

SEV-MARCHAL :

Licenciement d'une militante révolutionnaire

La direction de l'usine SEV-Marchal d'Issy-les-Moulineaux a annoncé le 24 juillet son intention de licencier une travailleuse.

Si elle prend prétexte de retards et d'absences, dans l'entreprise, personne n'est dupe : cette mesure vise une camarade connue pour son activité syndicale (elle était déléguée avant d'être exclue par les dirigeants de la CGT) et pour son appartenance à Combat Communiste.

Déjà, il y a quelques mois, un militant de cette même organisation avait été licencié sous des prétextes tout aussi fallacieux.

Là, la direction profite de la démobilisation quelques jours avant le départ en vacances pour exécuter son mauvais coup. Ce qui a impliqué que même si de nombreux travailleurs étaient écœurés par cette mesure, il n'y a eu que quelques dizaines de personnes au débrayage organisé le 26 juillet par les syndicats.

En fait, c'est l'activité politique et syndicale des travailleurs que la direction veut sanctionner par ses mesures. Il ne faut pas la laisser faire.

Correspondant LO

Le Comité des résidents du foyer SONACOTRA de Saint-Denis(93) communique :

« Le Comité de résidents du foyer de St-Denis, avenue Romain-Rolland, dénonce la nouvelle vague de provocations préparée par la Sonacotra. (...)

Au mois d'avril 1978, le veilleur de nuit au foyer n'a pas hésité à tirer des coups de feu dans la salle de télévision pour intimider les résidents ; il n'a pas été poursuivi malgré l'enquête de la police et de la municipalité de St-Denis. Vendredi 21 juillet 1978, à 21 h 30, il attaque de nouveau un résident algérien avec une barre de fer. La victime est grièvement blessée et hospitalisée à l'Hôpital Delafontaine à St-Denis (fracture crânienne et deux côtes cassées). Nous savons que ce veilleur est soutenu par le gérant de la Sonacotra. Les résidents du foyer exigent le départ immédiat du veilleur de nuit et du gérant car il est inadmissible de voir dans nos foyers des gens armés. Par notre grève, nous ne cherchons qu'à obtenir la satisfaction de nos revendications et non la provocation. (...)

Nous voulons informer l'opinion publique que nous sommes en grève depuis quatre ans pour satisfaire nos revendications et nous ne cherchons nullement la provocation ni la violence comme le prétend la Sonacotra. (...) Nous sommes convaincus que ni intimidations ni provocations ne pourront nous faire reculer. »

Comité de résidents du Foyer Sonacotra R.-Rolland

DANS L'EXTREME-GAUCHE ET DANS SA PRESSE

lu avec intérêt... lu avec intérêt...

INFORMATIONS OUVRIERES746
TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Une interview de Genaro Ledesna, élu d'extrême-gauche péruvien

Dans son numéro 860 (19 juillet au 26 juillet) **Informations Ouvrières** publie une interview de Génaro Ledesna, président du FOCEP (Front ouvrier, paysan, étudiant et populaire), coalition constituée par différentes organisations d'extrême - gauche péruviennes. Le FOCEP a eu 12 élus sur les 100 qui composent l'Assemblée constituante dont l'élection vient d'avoir lieu.

Les extraits de cette interview que nous publions montrent que si le FOCEP se définit comme un front de l'extrême-gauche, les propos de son président le situent plutôt à l'aile gauche du mouvement nationaliste et démocratique.

« — Quelle est la majorité à l'Assemblée constituante ?

— Il n'y a pas de majorité pour un seul parti. La majorité potentielle est constituée par les deux formations bourgeoises : l'APRA et le Parti Populaire Chrétien, ce dernier dirigé par L. Bedoya Reyes, avocat des banques arabes qui ont ouvert des succursales à Lima, y investissant leurs petro-dollars.

Comme il est connu, l'APRA a constitué dans les années 30 un grand mouvement nationaliste. Depuis, l'APRA n'a pas tenu ses promesses, et c'est pourquoi l'APRA est gênée de réaliser une coalition avec le PPC. Je signale que, dans la revue Caritas, **dernier numéro paru, un reportage a été publié où le secrétaire général de l'APRA, M. Armando Villanueva, indique que le FOCEP est un « mouvement sain », et que le président du FOCEP, Genaro Ledesma, et Ricardo Napuri, sont des personnalités « indépendantes de Moscou et de Pékin ».**

Bien entendu, cela indique une orientation éventuelle vers la gauche.

— En tant que président du FOCEP, que penses-tu de cette orientation éventuelle ?

— J'ai précisé à ce sujet, dans une interview parue dans la revue X, en date du 29 juin, en réponse à cette question que l'on m'a déjà posée : « L'alliance avec l'APRA ? Non. L'APRA combat pour ses propres positions, le FOCEP luttera pour les siennes. Mais au sujet d'une convergence sur des points concrets, par exemple : imposer la souveraineté du peuple dans l'Assemblée constituante contre les manipulations du gouvernement, cela peut se réaliser en commun. Nous devons être flexibles, nous ne pouvons en aucun cas être dogmatiques ou sectaires. »

— Le gouvernement militaire a mis sur pied une Constituante octroyée. Le FOCEP a conduit son combat pour que soit élue une Constituante souveraine. Quelle est pour toi la signification de ce combat ?

— Aujourd'hui, plus que jamais, se confirme la justesse du mot d'ordre de la Constituante souveraine. Parce que nous avons besoin de reconstruire la vie démocratique du Pérou. Et c'est pourquoi j'estime que l'Assemblée constituante ne doit pas être manipulée par le gouvernement militaire. L'Assemblée constituante doit satisfaire les revendications populaires, elle doit résolument s'affirmer anti-impérialiste. En combattant pour l'Assemblée constituante souveraine, le FOCEP démasquera les manœuvres de la droite et également les manœuvres de l'impérialisme. »

COMBAT OUVRIER
Mensuel communiste révolutionnaire (trotskyste)
Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IVe internationale

A la Martinique, un soldat français tire sur un jeune et le tue

Samedi 1er juillet, un caporal-chef français en garnison au Fort-Desaix en Martinique abattait pour rien, pour « s'amuser », un jeune Martiniquais de 18 ans, Alain Javignac, qui jouait au ballon dans les douves du fort. Le journal trotskyste antillais **Combat Ouvrier,** se fait l'écho de l'émotion suscitée par ce crime.

« L'indignation a été vive, et des protestations nombreuses et immédiates se sont élevées dans la population martiniquaise.

Les autorités militaires ont beau essayer de dégager leur responsabilité de cet ignoble meurtre, il n'en reste pas moins que ce n'est pas un hasard si de tels faits se produisent dans les rangs de l'armée coloniale française. Car cette armée, formée précisément pour réprimer, tuer, massacrer les populations des pays colonisés et sous la domination de l'impérialisme, ne peut que secréter en son sein des individus pour qui la vie humaine n'a guère de valeur, surtout si les victimes en question ont le malheur d'être de la catégorie des jaunes, des Arabes ou des nègres.

Car même si ce crime est le fait d'un individu isolé, la longue suite de massacres auxquels s'est livrée et continue à se livrer l'armée française aux quatre coins du globe, ne pouvait constituer qu'un alibi et un exemple pour un des éléments de cette armée qui, se trouvant en pays colonisé, a simplement fait sans ordre ce qu'on lui a appris à faire sur ordre. La différence est mince. »

La lutte des soldats :

Le Comité de soldats du 35e RI de Belfort nous communique :

Le Comité de soldats du 35e RI de Belfort nous communique :

« Suite à une interview à visage découvert, donnée à **Rouge,** quotidien de la LCR, Claude Lavialle, appelé au 35e RI de Belfort, a été mis aux arrêts de rigueur pour quinze jours.

Claude Lavialle, lors des élections législatives de mars dernier, a été candidat de la LCR dans la 1re circonscription de la Côte-d'Or. Comme des dizaines d'autres soldats, il a vu sa candidature refusée, puis acceptée, dans le Puy-de-Dôme. Le 1er mai, il défilait avec plusieurs de ses camarades, en civil, à visage découvert, dans les rues de Dijon et sous la protection des syndicats.

Nous apprenons maintenant que C. Lavialle vient d'être muté à Toul, en vue du décret 75675, art. 32, p. 2869 du BOA/PPN n° 34 bis du 25-8-75 et IM n° 2000/DEF/EMAT/EPI/EPO, art. 32, p. 2954, BOA/PPN n° 34 bis du 25-8-75.

La lutte des soldats ne doit plus se confiner dans la clandestinité. A ce titre, l'interview de C. Lavialle exprime ouvertement, et ce, malgré la répression, le mécontentement et les préoccupations de la majorité des appelés. Pour faire reculer la hiérarchie militaire, il faut que la solidarité se développe dans le mouvement ouvrier afin que les sanctions de Claude Lavialle soient levées.

Le soutien à la lutte des soldats et à leur forme d'organisation doit se renforcer à l'image de la conférence de presse organisée par CGT, CFDT, PS, PC, PSU, qui a rendu compte d'une coordination régionale Bourgogne - Franche-Comté des Comités de soldats. »

Belfort,
le 24 juillet 1978.

Signalons que le Comité de soldats du 35e RI de Belfort édite un journal ronéoté **Belforte Tête** diffusé clandestinement parmi les appelés.

Voici un extrait du numéro de mai :

« Vous connaissez la répression qu'ont subie les appelés qui avaient écrit aux journaux pour dénoncer le manque de mesures d'hygiène lors du cas de méningite de notre camarade Kochanski. De même, Pascal Oger se voyait infliger 30 jours d'arrêts de rigueur supplémentaires, étant considéré par la Sécurité militaire comme l'instigateur de la pétition du 35e RI. Ces soldats ont tous été mutés dans diverses casernes afin de clore l'affaire et briser notre volonté d'action. Les autorités militaires se trompent en espérant endormir nos esprits à coups de punitions et de mutations, c'est à nous de le démontrer ne serait-ce qu'en exprimant votre mécontentement par la signature de la pétition. »

Et la suite, parue dans le numéro de juillet :

« CHANTAGE CONTRE LA PETITION

Tout est bon pour arrêter l'élan de la pétition pour les transports gratuits et les permissions hebdomadaires, dans plusieurs casernes, notamment Dijon, Colmar, Montbéliard et ailleurs, des soldats ont été arrêtés. Les chefs de corps ont reçu l'ordre de faire pression contre les signataires pour isoler les « meneurs ». Au 35e RI, nous avons vu ce beau chantage s'exercer. On nous a proposé deux formulaires à signer : soit on reconnaît qu'on a signé en connaissance de cause, soit on reconnaît qu'on a « abusé de notre signature ». Seulement, la première solution est assortie de trente jours et c'est bien sous cette menace que beaucoup de copains ont signé la deuxième solution. (...)

Quelle surprise pour les gradés (après les 120 signatures) quand une grande partie des signataires devant le chantage ont choisi d'affirmer leur position et ont signé les 30 jours... »

LIVRES

"Priez pour nous à Compostelle"

DE BARRET-GURGAND

Après **Le templier de Jérusalem** et **La part des pauvres,** le troisième livre de Pierre Barret et de Jean-Noël Gurgand **Priez pour nous à Compostelle,** retrace la vie quotidienne des pèlerins de Saint-Jacques.

Conçu non comme un roman mais comme une sorte de « Guide du pèlerin », utilisant les récits de pèlerins du XII[e] au XVIII[e] siècle, ce livre nous fait faire le voyage, retraçant, chapitre après chapitre, le départ des pèlerins, leurs raisons de s'aventurer si loin, leurs soucis quotidiens, leur joie au retour.

Le pèlerinage a été en effet un important phénomène social, particulièrement du XI[e] au XIV[e] siècle. Au XII[e] siècle, on compte que 200.000 pèlerins allaient chaque année à Compostelle, à pied pour la plupart, à cheval quand ils étaient de hauts personnages.

Qu'est-ce qui poussait ce « peuple en marche », selon l'expression de Barret et Gurgand ? La foi certes, mais aussi le goût de l'aventure, la curiosité touristique ou intellectuelle : au XIV[e] siècle, Nicolas Flamel, libraire et érudit parisien, va en Espagne pour rencontrer les savants juifs et arabes.

On y va aussi sur l'ordre de la justice : les incendiaires, les criminels, les blasphémateurs sont contraints à faire la route, parfois le boulet au pied.

On y trouve encore des « hérétiques » qui, pour propager leur foi nouvelle se mêlent, au risque de leur vie, à la foule des pèlerins.

Et, bien sûr, marchands, charlatans pourvoyeurs de remèdes miracles contre les fièvres ou les cors aux pieds, voleurs et prostituées font une partie du voyage.

Se trouver des compagnons sûrs, échapper aux loups, aux brigands, aux sergents recruteurs ; trouver une auberge ou un hôpital, selon sa fortune, se procurer de la nourriture, des remèdes pour soigner ses pieds, être en règle avec les autorités du pays : tout cela fait partie de la vie quotidienne du pèlerin.

Mais il fait aussi des découvertes, ouvre les yeux sur des régions et des peuples inconnus qu'il juge souvent — esprit de clocher oblige — tout à fait barbares. Témoin ce moine poitevin du XII[e] siècle, auteur du premier **Guide du pèlerin,** qui met en garde contre les Basques et surtout les Navarrais **« perfides, corrompus, ivrognes et sauvages ».**

Documenté et précis, le livre de Barret et Gurgand est vivant et d'une lecture aisée. Ils se termine sur le récit de leur propre pérégrination de Vézelay à Compostelle : 1.700 kilomètres accomplis à pied par ces deux quadragénaires pas spécialement sportifs mais non dépourvus d'humour qui ne se sont pas laissés abattre par les soucis quotidiens.

Sylvie MARECHAL

Priez pour nous à Compostelle par Pierre Barret et Jean-Noël Gurgand - Hachette - 300 pages - 47 F.

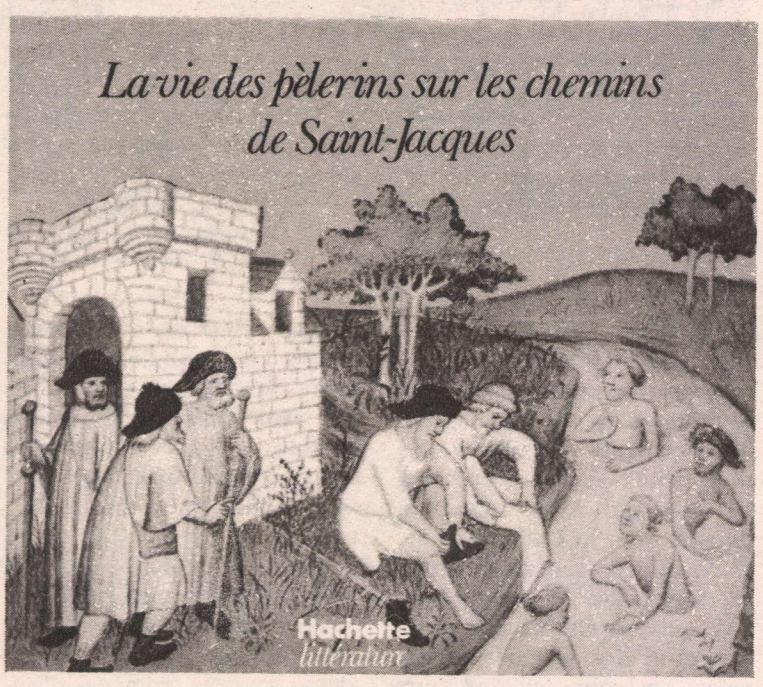

Statue bois doré polychrome
fin XVII[e] siècle,
église Saint-Jacques, Châtellerault
(Cliché : J. Warcollier)

TELE_TELE_TELE_TE

SÉLECTION TÉLÉVISION

Samedi 29 juillet

ANTENNE 2 - 21 h 55 - Jazz : Oscar Peterson, un pianiste d'une technique exceptionnelle.

TF1 - 22 h 30 - Histoire de la musique populaire. Cette série, consacrée à la naissance et au développement de la musique aux USA, part cette fois à la recherche des **origines du jazz.** Avec les musiciens qui ont jalonné son histoire musicale, King Oliver, Dizzy Gillespie, Duke Ellington, Charlie Mingus, Louis Armstrong et bien d'autres.

Dimanche 30 juillet

ANTENNE 2 - 14 h - Concert Tchaïkovski : Symphonie n° 5, interprétée par l'Orchestre Philharmonique de Berlin sous la direction d'Herbert von Karajan.

ANTENNE 2 - 21 h 50 - Fenêtre sur... Roger Planchon. Près d'une heure avec le créateur du Théâtre la Cité à Villeurbanne.

ANTENNE 2 - 18 h - Les Olympiades du cirque.

Lundi 31 juillet

TF1 - 18 h 15 - « Evadez-vous avec TF1 » : Les Pygmées. Chaque jour, sous ce titre exécrable et choquant, TF1 présente une émission de 55 minutes consacrée à l'Afrique, à sa population, à ses coutumes. Espérons que ces émissions valent mieux que le titre de la série.

TF1 - 20 h 30 - Film : Le paradis des mauvais garçons de Josef von Sternberg, avec Robert Mitchum, Jane Russel. Un mélo qui se déroule comme il se doit à Macao. Ce n'est pas, et de loin, le meilleur film de Sternberg.

ANTENNE 2 - 20 h 30 - L'âme d'un poète, Charles Trenet. Emission réalisée au Printemps de Bourges. On y verra aussi Julien Clerc, Juliette Greco, Maxime Leforestier, et d'autres...

FR3 - 20 h 30 - Film : La mort en ce jardin de Luis Bunuel, avec Georges Marchal, Simone Signoret, Charles Vanel, Michel Piccoli. Des hommes et des femmes aux prises avec la forêt amazonienne.

Mardi 1[er] août

TF1 - 18 h 15 - « Evadez-vous avec TF1 » : La Côte-d'Ivoire.

TF1 - 20 h 30 - Au-delà de l'horizon : Henri le navigateur. Au XV[e] siècle, un roi du Portugal organise méthodiquement l'exploration de la côte ouest de l'Afrique. Alain Bombard nous conte son histoire.

ANTENNE 2 - 20 h 45 - Les Dossiers de l'écran : « Howard Hugues, le plus fou des milliardaires ».

FR3 - 20 h 30 - Film : Aux postes de combat de James B. Harris, avec Richard Widmark, Sydney Potier. Le **Bedford** est un navire de guerre américain doté d'un équipement perfectionné. Il va repérer un sous-marin atomique soviétique et une poursuite s'engage entre les deux bâtiments. Au début la poursuite ressemble à un jeu. Mais peu à peu la tension monte...

Mercredi 2 août

TF1 - 18 h 15 - « Evadez-vous avec TF1 » : La fin des seigneurs du désert. Les Touaregs chassés par une sécheresse exceptionnelle.

FR3 - 21 h 25 - Question de temps : le camping. Une question d'actualité. Il y a en France chaque année huit millions de campeurs pour 2 millions de places. Deux reportages, l'un intitulé **Les Lafayes en vacances,** l'autre : **C'est complet,** montrent un couple qui recherche vainement un emplacement pour sa tente.

TF1 - 22 h - Indications. Magazine médical qui présente cinq séquences d'actualité médicale.

Jeudi 3 août

FR3 - 20 h 30 - Film : Lady L de Peter Ustinov, avec Sophia Loren, Paul Newman, David Niven. Une fantaisie, dans laquelle les blanchisseuses deviennent duchesses, après avoir fréquenté des anarchistes...

TF1 - 21 h 25 - Le feux chez les voisins. Un document d'actualité sur les incendies volontaires et les pillages qui se déroulent fréquemment dans l'un des quartiers les plus misérables de New York, le Bronx.

Vendredi 4 août

FR3 - 20 h 30 - Le nouveau vendredi : Permis de conduire ou permis de tuer ? Un reportage accompagné d'un débat auquel participent Pierre-Viansson-Ponté, rédacteur en chef du **Monde,** un médecin, etc., sur les accidents de la route qui, en 1977, firent 13.000 morts et 350.000 blessés.

ANTENNE 2 - 21 h 35 - Apostrophes : Vladimir Nabokov, romancier, auteur de **Lolita,** s'entretient avec Bernard Pivot. Il s'agit là d'une rediffusion d'un enregistrement réalisé en 1975.

Samedi 5 août

FR3 - 20 h 30 - Opéra : Falstaff, de Verdi.

ANTENNE 2 - 22 h 35 - L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.

LIVRES_LIVRES_LIVR

livres à emporter dans ses bagages

Romans

COLORADO SAGA, de James A. Michener - Collection Livre de Poche - 20 F chaque tome.

Deux gros tomes qui se lisent d'un seul élan : l'épopée de cette région des Etats-Unis depuis la formation géologique des Montagnes Rocheuses jusqu'à l'époque contemporaine, en passant par l'apparition du cheval, le peuplement indien et la conquête de l'Ouest. Un roman passionnant et instructif.

AU PLUS NOIR DE LA NUIT, d'A. Brink - Livre de Poche - 20.50 F.

Peu de romans ont été écrits sur l'Afrique du Sud. Celui-ci est l'œuvre d'un écrivain blanc, hostile à l'Apartheid. S'il décrit surtout les préoccupations de la petite bourgeoisie blanche intellectuelle d'Afrique du Sud, en butte à une répression violente et pourtant sans commune mesure avec celle, impitoyable, qui écrase le reste de la population africaine, ce roman a le mérite de dénoncer la barbarie du régime d'Apartheid.

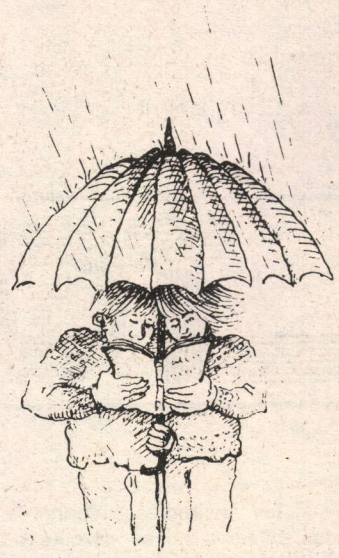

Romans historiques

LE SIECLE DES LUMIERES, d'Alejo Carpentier - Collection Folio - 12,50 F.

A l'époque de la Révolution française, l'abolition de l'esclavage fait passer un bref vent de liberté dans les colonies espagnoles et françaises de la mer des Antilles. Napoléon Bonaparte, en rétablissant l'esclavage, l'étouffera rapidement.

L'INVASION, d'Erckmann et Chatrian - Collection Livre de Poche.

Au début du XIX[e] siècle, l'invasion des armées coalisées contre Napoléon [1er] sonne le glas de l'Empire. Le roman relate la vie de petites gens à cette époque, en Alsace.

A lire également des mêmes auteurs, **UN CONSCRIT DE 1813 (Livre de Poche),** situé lors de la période antérieure, celle des conquêtes napoléonniennes.

Les hommes arrachés à leur famille par la conscription ne revenaient bien souvent jamais.

Témoignages, récits

TORRE BELLA, de Francis Pisani - Edition Jean-Claude Simoëns - 44 F.

Dans le Portugal du lendemain de la Révolution des œillets, en 1974, l'histoire de paysans pauvres qui occupent les terres d'un grand propriétaire terrien et s'organisent en coopérative. Leurs difficultés, leur combat, auxquels l'auteur a participé pendant près de deux ans.

L'ADIEU AUX ENFANTS, d'Alain Buhler - Edition Olivier Orban - 44 F.

L'histoire de Janusz Korczak, médecin polonais, qui consacra sa vie aux enfants des quartiers pauvres de Varsovie. Il ouvrit en 1911, un orphelinat où les enfants devaient organiser eux-mêmes leur vie : « La République des enfants », dont il voulait faire une sorte d'îlot de socialisme dans un « monde pourri ». Enfermé dans le Ghetto de Varsovie, il sera emmené avec les orphelins, en 1942, vers les camps de la mort nazis.

" LES BATISSEURS "

DE HOWARD FAST

Ce roman qui commence en 1888 pour s'achever en 1930 raconte l'histoire de Daniel Livette, fils d'un pêcheur franco-italien émigré aux Etats-Unis et qui naît dans un wagon à bestiaux qui transportait ses parents vers la Californie.

L'histoire ressemble un peu à toutes celles, vraies ou fausses, qui ont circulé sur la façon dont des fortunes colossales se sont édifiées aux Etats-Unis au début du siècle, pour se défaire brutalement dans la crise de 1929.

Le premier argent de Livette, il le trouve dans la journée qui suit le tremblement de terre de San Francisco, le 18 avril 1906 : il se sert du bateau de pêche de son père — mort dans le tremblement de terre — pour transporter (moyennant finances) ceux qui fuient le feu et la mort. Cet argent, il le place... et il épouse la fille d'un banquier... et il invente les grands transports par mer, puis les premiers transports aériens, puis il s'effondre en 1929... et il s'en sort ruiné mais prêt à recommencer !

Bref, une apologie de la libre entreprise, pas inintéressante mais pas très originale. Mais surtout, ceux qui avaient aimé d'autres romans d'Howard Fast, tel Spartacus, **risquent d'être bien déçus : il n'y a pratiquement pas un mot sur l'exploitation que suppose la création d'une telle fortune et ce roman aurait pu être écrit par n'importe quel apologiste de l' « american way of life ».**

Un roman qu'on peut très bien éviter d'acheter.

Thérèse LEMARCHANT

Les bâtisseurs, de Howard Fast - Ed. Laffont - 50 F.

mots croisés

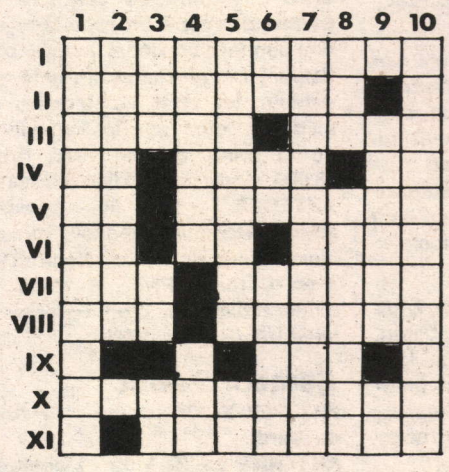

HORIZONTALEMENT. — I. Il faut y mettre de la crème (en trois mots). — II. Arrangées. — III. Rares sont ceux qui y restent longtemps - Démontre. — IV. Romains - Peut être de fait. — V. Ainsi commence toute science - Chapeaux. — VI. Direction - Voyelles - Cultives-toi ! — VII. Ses abords sont humides - Pas gâtée. — VIII. Fin de participe - Modifiés. — IX. Si on le remet dans l'ordre, il mettra de l'ordre. — X. Souvent sucrés. — XI. Une lourde charge pèse sur elle.

VERTICALEMENT. — 1. Ce sont de vraies crèmes. — 2. Production saisonnière. — 3. Enlevé de façon désordonnée - Auxiliaire - Personnel. — 4. Le mieux est celui du bien - Permet de tirer. — 5. Elle n'est pas bonne à boire - Fin de mode. — 6. Démonstratif - Symbole - Donna la vie. — 7. Mesures vinicoles. — 8. Ne s'en laisse pas conter - Certains appelaient peut-être ainsi une courtisane célèbre au XVII[e] siècle. — 9. Comprimés - Personnel.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	F	A	C	E	T	I	E	U	S	E
II	A	L	A	B	A	S	T	R	E	S
III	B	U	L	L	I	E	R	■	R	P
IV	U	N	I	E	S	■	A	S	P	E
V	L	I	F	■	■	O	P	T	E	R
VI	A	S	E	P	S	I	E	■	T	E
VII	T	S	■	E	■	S	■	U	T	■
VIII	E	A	C	I	D	E	S	■	E	N
IX	U	G	I	N	E	■	A	N	■	E
X	R	E	L	A	I	S	S	A	I	S

FILMS_FILMS_FILM

" Xica Da Silva "

DE CARLOS DIEGUES

Vers 1760, au Brésil, colonie portugaise, une esclave noire, Xica, aurait, par son charme, ensorcelé un riche marchand de diamants. Achetée, aimée par le notable, elle parvient à se faire affranchir et imposer à la haute société blanche.

Xica qui a vraiment existé serait aujourd'hui un mythe populaire surtout parmi les Noirs brésiliens. Elle a inspiré à Carlos Diegues un récit qui est à la fois une fête et une utopie.

Cette fête, haute en couleurs, nous emporte parfois, car Xica par son irrévérence envers ces colons blancs et surtout leurs femmes qui la jalousent, nous fait partager sa joie de vivre et son exubérance.

Les dents grincent aussi, car Xica devenue la reine de son milieu, s'est imposée parmi les siens et affiche souvent indifférence ou mépris pour ses frères de couleur, même si parfois elle les défend.

La fête a une fin, l'enrichissement fabuleux du seigneur, les extravagances de Xica sont parvenus jusqu'à la cour de Lisbonne qui envoie un émissaire pour rapatrier le riche protecteur. Xica est obligée de fuir et rejoint alors, dans le couvent où elle l'avait caché, le révolutionnaire José Rolim. Dans la réalité, ces deux héros ne se sont sans doute jamais rencontrés. Mais l'auteur a voulu donner une dimension « révolutionnaire » à la vie de Xica. Cette fin artificielle ne suffit pas à faire de l'héroïne, autre chose qu'une femme de son temps qui arrive à sortir de sa condition d'esclave et à parvenir au plus haut sommet, uniquement grâce à ses charmes. Il reste que l'exubérance, la joie de vivre, ou même les folies de Xica s'imposent, bousculent et l'on comprend la naissance du mythe de l'esclave brésilienne.

Jean VITTEAUX

Reprise :

UNE FEMME DANGEREUSE de Raoul WALSH

Pour passer un bon moment, les fanatiques de Humphrey Bogart (et les autres) pourront aller voir cette reprise d'un film de 1940.

Dans l'Amérique de l'immédiat avant-guerre, la vie est dure pour les camionneurs, surtout s'ils veulent avoir leur propre véhicule. C'est le cas de deux frères, incarnés par George Raft et Humphrey Bogart, sans cesse en butte aux poursuites du vendeur de camions, et pas prêts à se laisser faire par les mandataires pour qui ils transportent fruits ou légumes. La fatigue est grande et l'accident menace toujours.

C'est sur cette toile de fond que prend place une histoire psychologique un peu simpliste, où l'héroïne, Ida Lupino, est trop méchante pour être vraie.

Pour s'amuser et frissonner un peu...

A l'Action Christine, rue Christine (Paris-6) - (Attention aux horaires : être en avance !).

Viviane LAFONT

" Enquête à l'italienne "

DE STENO

Un commissaire de police tombé en disgrâce après avoir commis une « faute professionnelle » est affecté depuis sept ans à un service d'archives. Il est amené par hasard à s'occuper du double meurtre d'un vieux prince et d'un électricien tous deux morts électrocutés dans un palais de Rome. Tous les autres locataires du vieux palais sont suspects : un écrivain sur le retour, la jeune veuve joyeuse du défunt prince, un sculpteur fou, un énigmatique neveu du prince, le fils musicien de ce dernier, et même une jeune gauchiste qui s'avèrera être la fille naturelle du vieux prince. Tous ces personnages évoluent dans les décors du palais au milieu d'un vieux quartier de Rome.

Les nœuds de l'intrigue se resserrent de plus en plus. Le commissaire se débat dans les hypothèses, et, au moment où on n'y comprend presque plus rien, il explique tout miraculeusement sans que la curiosité du spectateur soit vraiment satisfaite. De toute façon, cela n'a pas d'importance car dans une fin bâclée et mièvre, le commissaire regagne l'estime de ses supérieurs ; son avenir est d'ailleurs d'autant plus souriant que la princesse lui lance des regards prometteurs. Rideau.

Claude CHARVET

Sélection

Films récents et moins récents

COOL, de Michael Schultz.

La vie des jeunes dans le ghetto noir de Chicago dans les années 60. Derrière la bonne humeur, la critique sociale.

Gaumont Richelieu (2e) - Murat (4e) - Quintette (5e) France Elysées (8e) - Eldorado (10e) - Nation (12e) - Montparnasse (14e).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, de John Badham.

Les samedis soirs de la jeunesse ouvrière américaine.

St-Michel (5e) - Normandie (8e) - UGC Opéra (2e) - Maxéville (9e) - Bienvenue (15e).

ROBERT ET ROBERT, de Claude Lelouch.

L'histoire d'une amitié entre deux hommes célibataires qui se rencontrent dans une agence matrimoniale où tous deux viennent chercher remède à leur solitude. Ironie, gentillesse et fantaisie.

Gaumont Richelieu (2e) - Impérial (2e) - Studio St-Germain (5e) - Quintette (5e) - Colisée (8e) - Athéna (12e) - Montparnasse Pathé (14e) - Convention (15e) - Clichy Pathé (18e).

L'AMOUR VIOLE de Y. Bellon.

Un film de combat sur le viol. A voir.

Ciné Vog (9e).

L'ARGENT DE LA VIEILLE de L. Comencini.

Les mirages du gros lot. Humour grinçant.

Marais (4e).

LA FEMME LIBRE, de P. Mazurski.

Une femme abandonnée par son mari découvre la liberté et forge sa personnalité.

St-Germain Huchette (5e) - Balzac (8e) - Concorde (8e) - Gaumont Opéra (9e) - PLM St-Jacques (14e) - Convention (15e).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE, de Marianne Ahrne.

Le scandale du sort réservé aux personnes âgées dans les asiles qui leur sont réservés, présenté par Simone de Beauvoir. Un réquisitoire.

Le Marais (4e).

RETOUR, de Hal Ashby.

Le retour des combattants américains de la guerre du Vietnam ; la remise en question des valeurs auxquelles beaucoup croyaient. Un film convaincant.

Paramount Odéon (6e) - Publicis Champs-Elysées (8e).

LES NOUVEAUX MONSTRES.

Film italien : 12 sketches à l'humour grinçant réalisés par Monicelli, Dino Risi, Ettore Scola...

Quintette (5e) - UGC Opéra (2e) - Marbeuf (8e).

PAIN ET CHOCOLAT, de F. Brusati.

La vie d'un émigré italien en Suisse.

Lucernaire (6e).

LA LOI ET LA PAGAILLE, d'Ivan Passer.

Quand les petits bourgeois newyorkais s'organisent en milices pour faire régner l'ordre.

Vendôme (2e) - Bonaparte (6e) - Biarritz (8e) - UGC Gobelins (13e).

Les grandes reprises

LE MATAMORE.

St-Germain Village (5e) - Elysées Lincoln (8e) - St-Lazare Pasquier (8e) - 14 Juillet (11e) - Nation (12e) - Olympic (14e).

NEXT STOP : GREENWICH VILLAGE.

Templiers (3e) - St-Ambroise (11e).

FANFAN LA TULIPE.

Palais des Arts (horaires spéciaux).

LITTLE BIG MAN.

Noctambules (5e).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES.

Action Christine (6e) - Elysées Point Show (8e).

LE SHERIFF EST EN PRISON.

Grands Augustins (6e).

ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD.

Châtelet-Victoria (horaires spéciaux).

EASY RIDER.

Boîte à films (horaires spéciaux).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE.

Luxembourg (6e) - Trois Haussmann (9e).

HAROLD ET MAUD.

Luxembourg (6e).

CABARET.

Cinéma Présent (19e) - Châtelet-Victoria (1er) - Boîte à films (17e).

Les caravanes de Lutte Ouvrière sur les routes de vos vacances

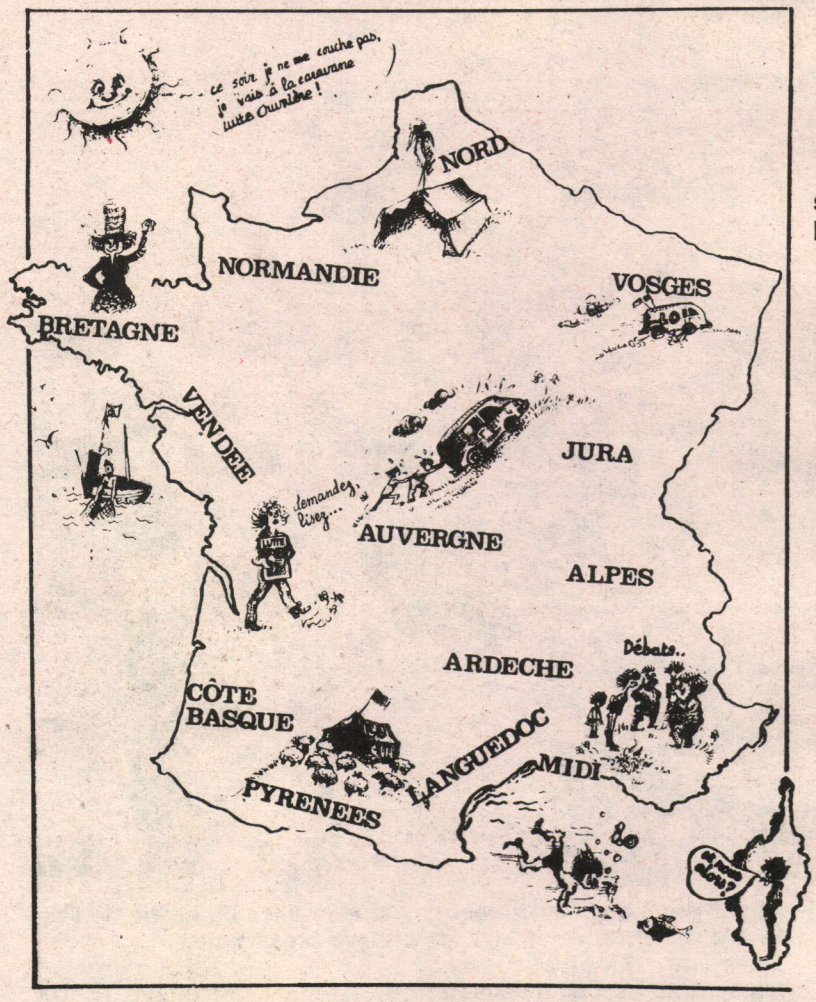

Les caravanes de Lutte Ouvrière poursuivent leur chemin sur les routes de France.

Accompagnées par le soleil et quelquefois par la pluie, elles escaladent les cols, parcourent la campagne, font halte dans un petit port de pêche. Chaque jour, nos camarades plantent le marabout de la caravane sur une place nouvelle, vont rencontrer de nouveaux campeurs, de nouveaux vacanciers. Et depuis déjà près de quinze jours que ces caravanes sont en route, partout elles ont été l'occasion de discussions souvent fraternelles, toujours animées et parfois passionnées avec de nombreux vacanciers comme avec les habitants des régions qui les accueillent : sur les élections législatives passées, l'Union de la gauche, la politique défendue par les candidats de Lutte Ouvrière ; sur le socialisme et la société que nous voulons construire ; sur le racisme, ce chancre du mouvement ouvrier ; sur le syndicalisme ; sur l'écologie ; et sur bien d'autres sujets encore.

Mais ce n'est pas fini ! Et au cours du mois d'août encore, tous ceux qui le désirent peuvent rencontrer des camarades de Lutte Ouvrière : pour leur apporter leur soutien, leur sympathie ou au contraire, pour exprimer leur désaccord avec les idées que nous défendons, mais de toute façon, pour discuter en toute liberté et toute fraternité, des sujets qui les préoccupent.

Les vacances, cette période de liberté, peuvent être l'occasion de rencontrer Lutte Ouvrière, de nous connaître, de discuter avec nos camarades, de feuilleter notre presse.

Alors, rendez-vous à la caravane de Lutte Ouvrière sur la route de vos vacances. Rendez-vous pour une soirée et un débat animé entre camarades !

LES ITINÉRAIRES DES CARAVANES

BRETAGNE NORD

JUILLET
S 29 Sainte-Anne-de-Porzic (Brest)
D 30 Le Trez Hir
L 31 Morlaix
AOUT
M 1 Brignogan
M 2 Locquirec
J 3 Perros Guirec
S 5 Trebeurden
D 6 Paimpol
L 7 Erquy
M 8 Frehel ou Plancoët
M 9 Cancale
J 10 Saint-Malo

NORD

JUILLET
S 29 Saint-Omer
D 30 Grande-Synthe
L 31 Grand-Fort-Philippe
AOUT
M 1 Wissant
M 2 Ambleteuse
J 3 Portel
S 5 Stella-Plage
D 6 Berck
L 7 Quend
M 8 Saint-Valéry-sur-Somme
M 9 Le Tréport
J 10 Cayeux

LANGUEDOC-ROUSSILLON

JUILLET
S 29 Sigean
D 30 Canet-Plage (terrain privé)
L 31 Port-Vendres
AOUT
M 2 St-Cyprien-Plage
M 1 Argelès-Plage
J 3 Thuir
S 5 Le Barcarès
D 6 Rivesaltes
L 7 La Franqui-Plage
M 8 Port-la-Nouvelle
M 9 Narbonne
J 10 Gruissan-Plage
S 12 Coursan
D 13 Narbonne-Plage
L 14 Valras-Plage
M 15 Sérignan
M 16 Florensac
J 17 Marseillan-Plage
S 19 Mèze
D 20 Carnon-Plage
L 21 Grau-du-Roi
M 22 Aigues-Mortes
M 23 Lunel
J 24 Castries

PYRENEES

JUILLET
S 29 Luchon
D 30 Luchon
L 31 Arreau
AOUT
M 1 La Barthe-de-Neste
M 2 Lannemezan
J 3 Bagnères-de-Bigorre
S 5 Argelès-Gazost
D 6 Pierrefitte-Nestalas
L 7 Arrens
M 8 Luz-St-Sauveur
M 9 Barèges
J 10 Laruns

REGION DE THIERS

JUILLET
S 29 Thiers
D 30 Lezoux
L 31 Viverols
AOUT
M 1 Maringues
M 2 St-Germain-L'Herm
J 3 St-Rémy-sur-Durole
V 4 Arlanc
S 5 St-Amand-Roche-Savine
D 6 St-Anthème
L 7 Chateldon
M 8 Courpières
M 9 Cunlhat
J 10 Ambert
V 11 Olliergues

ARDECHE

JUILLET
D 30 Labegude
L 31 Ruoms
AOUT
M 1 Les Vans
M 2 Vallon-Pont-d'Arc
S 5 Bagnols-sur-Cèze
D 6 Uzès
L 7 Anduze
M 8 Bessèges
M 9 Ganges
J 10 Le Vigan

COTE AQUITAINE

JUILLET
D 30 Montalivet
L 31 Soulac
AOUT
M 1 Hourtin-Plage
M 2 Carcans-Plage
J 3 Lacanau-Océan
S 5 Gujan-Mestras
D 6 Arès
L 7 Cap-Ferret
M 8 Biscarosse
M 9 Biscarosse-Plage
J 10 Lit-et-Mixte
S 12 Mimizan-Plage
D 13 St-Vincent-de-Tyrosse
L 14 Vieux-Boucau
M 15 Seignosse
M 16 Bayonne
J 17 Anglet
S 19 Ascain
D 20 Ciboure
L 21 Hendaye
M 22 Hasparren
M 23 St-Palais
J 24 Salies-de-Béarn

JURA

JUILLET
D 30 Dôle
L 31 Salins-les-Bains
AOUT
M 1 Arbois
M 2 Champagnole
J 3 Lons-le-Saulnier
V 4 Chalain
D 6 Claiveaux
L 7 Morez
M 8 St-Claude
M 9 Oyonax
J 10 Bourg-en-Bresse

PROVENCE

JUILLET
D. 30 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
L 31 Brignoles
AOUT
M 1 Signes
M 2 Carqueiranne
J 3 Collobrières
S 5 Cavalaire
D 6 Ste-Maxime
L 7 Fréjus ou Le Muy
M 8 Flayosc
M 9 Lorgues
J 10 Cotignac
S 12 Ste-Croix-du-Verdon
D 13 Riez ou Moustiers-Ste Marie
L 14 Comps-sur-Artuby
M 15 Castellane
M 16 St-André-les-Alpes
J 17 Colmars
S 19 Manosque
D 20 Forcalquier
L 21 Apt
M 22 Roussillon ou Gordes
M 23 Bonnieux
J. 24 Rians

NORMANDIE

JUILLET
D 30 Dieppe
L 31 Le Havre
AOUT
M 1 Villerville
M 2 Villers-sur-Mer
J 3 Lion-sur-Mer
S 5 Ouistreham - Riva Bella
D 6 Saint-Aubin-sur-Mer
L 7 Cherbourg
M 8 Valognes
M 9 Agon-Coutainville
J 10 Granville

AUVERGNE - MASSIF CENTRAL

JUILLET
D 30 Aydat
L 31 La Bourboule
AOUT
M 1 Le Mont-Dore
M 2 Murol
S 5 Murat
D 6 Vic-sur-Cère
L 7 Aurillac
M 8 Neuvic-d'Ussel
M 9 Egletons
S 12 Martel
D 13 Souillac
L 14 Sarlat
J 17 Figeac
S 19 Decazeville
M 22 Marvejols

ALPES

JUILLET
D 30 Bourg-d'Oisans
L 31 Briançon
AOUT
M 1 Vallouise
M 2 Guillestre
J 3 Embrun
S 5 Barcelonnette
D 6 Gap
L 7 St-Jean-St-Nicolas
M 8 Serres
M 9 Die
J 10 St-Jean-en-Royan

VENDEE

JUILLET
D 30 La Tremblade
L 31 Ronce-les-Bains
AOUT
M 1 Domino (Oléron)
M 2 Boyardville (Oléron)
J 3 La Rochelle
S 5 Le Bois-Plage-en-Ré
D 6 Ars-en-Ré
L 7 La Couarde (île de Ré)
M 8 Aiguillon-sur-Mer
M 9 Longeville-Plage
J 10 Longeville-les-Conches
D 13 Paimbœuf
L 14 St-Brévin-les-Pins
M 15 Tharon-Plage
M 16 Préfailles
J 17 Fromentine
S 19 L'Herbaudière
D 20 L'Herbaudière
L 21 Noirmoutier en l'Ile
M 22 Notre-Dame-des-Monts
M 23 L'Epine
J 24 St-Jean-de-Mont

ALSACE

JUILLET
D 30 Haguenau
L 31 Soultz-sous-Forêts
AOUT
M 1 Wissembourg
M 2 Niederbronn-les-Bains
J 3 Saverne
S 5 Wisches
D 6 Barr
L 7 Riquewihr
M 8 Colmar
M 9 Guebwiller
J 10 Gérardmer

VOSGES-DOUBS

AOUT
S 12 Senones
D 13 Chaumousey
L 14 Contrexéville
M 15 Le Thillot
M 16 Cornimont
J 17 Remiremont
S 19 Champagney
D 20 Ornans
L 21 Pontarlier
M 22 Villers-le-Lac
M 23 Maiche
J 24 Pont-de-Roide